

16<sup>e</sup> année - Nouvelle série

**c.m.**  
revue mensuelle

N° 135 - Septembre 1985

**Claude Renard**  
1985 n'est  
plus 1981

**J.P. Keimeul**  
Après le drame  
du Heysel

**Koen Raes**  
Allocation  
universelle ?

**Rosine Lewin**  
Nouvelles  
coopératives

**Ossandon-Saitua**  
Chili : dette  
et dépendance

**Livres**  
**Revue**

**Le 21 septembre, à Bruxelles**  
**débat public sur**  
**LA GUERRE DES ETOILES**



**cahiers**  
**marxistes**

## Au sommaire

---

Un débat sur la guerre des étoiles	p. 1
------------------------------------	------

---

<b>Claude Renard</b> 1985 n'est plus 1981	p. 4
<b>Jean-Pierre Keimeul</b> Tragédie du Heysel : réfléchir après l'horreur	p. 7

---

<b>Koen Raes</b> L'allocation universelle. Remarques critiques sur l'opportunité de dissocier travail et revenu	p. 13
<b>Rosine Lewin</b> Quelles perspectives pour les nouvelles coopératives ?	p. 19

---

<b>Marcelo Ossandon et Rafael Saitua</b> Dette extérieure, chômage et dépendance externe : le lourd héritage légué aux démocrates chiliens	p. 24
---	-------

---

<b>Livres :</b> — Drôle d'agenda, par Jean Blume	p. 39
— Cent ans de socialisme	p. 41
— Maisons du peuple	p. 43
— L'argent du PSC-CVP, par P. Franssen et L. Martens	p. 44
— La puissance militaire de l'Union soviétique, par Xavier Zeebroek	p. 45
— La Chine populaire, par Alain Roux	p. 47
<b>Revue :</b> — Actualité Santé	p. 50
— Critique régionale	p. 50
— Bulletin de la FAR	p. 50
— La Revue Nouvelle	p. 52

---

Le dessin de la couverture est de Jo Dustin.

### Comité de patronage :

Jean Blume, Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart, René Noël, Roger Somville.

### Comité de rédaction :

Jacques Aron, Francis Chenot, Claudine Cyprés, Pascal Delwit, J.M. De Waele, Anne Drumaux, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge Govaert, J.J. Heirwegh, J.-P. Keimeul, Rosine Lewin, Jacques Moins, Jacques Nagels, Marc Rayet, Claude Renard, Christian Vandermortten, Benoit Verhaegen.

**Rédacteur en chef :** Rosine Lewin.

Edité sous le patronage de la Fondation Joseph Jacquemotte.



Les CM  
vous attendent  
au débat-buffet  
sur la guerre  
des étoiles

Date et heures : samedi 21 septembre, de 12 h 15 à 14 h 30.

Lieu : Quartier Nord à Bruxelles, sous chapiteau dans le cadre de la Fête annuelle du « Drapeau rouge »

Thème : La guerre des étoiles, quels enjeux ?

Participants : Xavier ZEEBROEK, conseiller au GRIP, fera un exposé introductif pour présenter le dossier technique; Philippe MOUREAUX pour le PS, Olivier DELEUZE pour Ecolo, Daniel GRODOS pour SEP et Louis VAN GEYT pour le PCB définiront leur position à propos de la guerre des étoiles.

Présidence : Pierre GILLIS

Le buffet vous permettra de déguster des plats et sandwiches aux étoiles, des boissons garanties sans laser et antigel.

Les questions qui surgiront au cours du débat des Cahiers marxistes sont capitales. En voici quelques-unes :

— *Quels sont les enjeux militaires, économiques et politiques de la guerre des étoiles pour les USA ? Quels en seraient les bénéficiaires ? Qui en payerait le prix ?*

— *Quels sont les enjeux militaires, économiques et politiques de la guerre des étoiles pour l'Europe occidentale et pour l'ensemble de l'Europe ?*

— *Quelle est la faisabilité du projet ?*

— *Comment en évaluer l'efficacité ?*

— *La guerre des étoiles élève-t-elle ou abaisse-t-elle le seuil d'un conflit nucléaire ? Réduit-elle ou aggrave-t-elle la course aux armements ? Réduit-elle ou aggrave-t-elle la dépendance de l'Europe envers les USA ?*

— *Dans quelle mesure le projet Eurêka du président Mitterrand constitue-t-il une réplique à la guerre des étoiles ? Ou serait-ce, plus qu'une alternative, une parade tactique et un complément à l'IDS ? Eurêka est-il un projet « fermé » ou peut-on le considérer comme un point de départ négociable ?*

*Sur toutes ces questions, on peut utilement consulter :*

— *Jan Debrouwere « Genève et les missiles », Cahiers marxistes février 85*

— *Dossiers N° 81/82/83 et 84 du GRIP sur Les aspects scientifiques de l'IDS, L'Europe face à l'IDS, Missiles antibalistiques et traité ABM face à l'IDS, Perception de l'IDS par les entreprises américaines - 33 rue Van Hoorde, 1030 Bruxelles — tel. 02/241.84.20*

— *Le Monde et la paix N° triple de mai-juin-juillet 1985*

— *Le Monde diplomatique de mai et août 1985*

— *Dans le « Drapeau rouge » des 29 et 30 juin 1985, une interview de Louis Van Geyt.*

Le dimanche 20 octobre  
se déroulera à Bruxelles une

NOUVELLE ET PUISSANTE  
MANIFESTATION

POUR DÉSARMER  
ET DÉVELOPPER

Les mots d'ordre mis en avant par les organisateurs (CNAPD - VAKA - OCV) sont les suivants :

1. *Retrait des missiles de Belgique*
2. *Arrêt du déploiement*
3. *Non aux Pershing II, Cruise, Bombes à neutrons*
4. *Non aux SS20, 21, 22, 23*
5. *Non aux nouvelles armes nucléaires françaises et britanniques*
6. *Démantèlement des armes nucléaires existantes*
7. *Pas de participation belge à la « Guerre des étoiles »*
8. *Pas de course aux armements dans l'espace*
9. *Politique de paix indépendante, active et démocratique de la Belgique*
10. *Genève : les USA et l'URSS doivent désarmer*
11. *Initiatives belges et européennes en direction de Genève*
12. *Gel de la course aux armements nucléaires par les puissances nucléaires*
13. *Pour une zone dénucléarisée et de sécurité en Europe*
14. *La paix par le travail, le travail par la paix*
15. *Désarmer pour développer*

Nous appelons nos lecteurs, abonnés et amis à contribuer au plein succès de cette manifestation d'envergure.

## 85 n'est plus 81

Avancées de deux mois après avoir été retardées de six, les prochaines élections ne démentiront donc pas tout à fait l'espèce de tradition qui veut que les législatives soient toujours plus ou moins anticipées (les dernières ayant eu lieu à la date normale remontent à 1965).

Le gouvernement Martens-Gol n'en a pas moins battu, il est vrai, tous les records de longévité de ses prédécesseurs depuis vingt ans et il aurait pu s'en faire un titre de gloire devant une partie de l'opinion publique si son prestige n'avait été cruellement atteint en fin de parcours par l'affaire du Heysel.

Lorsque le gouvernement Eyskens-Spitaels tomba en 1981, M. Gol, alors très en vogue et très en verve, déclara que ce lamentable gouvernement avait trébuché sur son propre cadavre. Mais cela valait mieux, à tout prendre, que de trébucher sur de vrais cadavres, comme le fit inopinément le gouvernement Martens-Gol à la mi-juillet 1985.

Tout porte à croire que cette affaire restera fort présente dans la campagne électorale, car on comprend que la manière dont elle a été exploitée par le ministre de la Justice n'était pas purement circonstancielle, malgré des maladresses et une certaine improvisation.

Au-delà des rivalités électorales entre le PRL et le PSC, au-delà même des règlements de comptes entre les deux vice-premiers ministres, le débat a porté sur une question tout à fait fondamentale pour qui se situe dans l'optique golienne de l'autorité de l'Etat et du « gouvernement qui gouverne ».

Quand on veut gouverner en banalisant les pouvoirs spéciaux et en recourant à des méthodes du genre de celles qui ont présidé à l'implantation des « Cruise » à Florennes, on ne badine pas avec un sujet aussi sérieux que l'efficacité de la gendarmerie. Après les révélations de la commission d'enquête parlementaire, il n'eût pas fallu moins que la démission du ministre de l'Intérieur pour réparer le préjudice moral causé à l'autorité de l'Etat. De ce point de vue, il faut reconnaître que l'optique golienne ne manque pas de logique. Mais peut-être est-elle devenue un peu abstraite par rapport à certaines évolutions qui se dessinent sur le terrain des réalités politiques ?

Ces évolutions (qui ne sont pas étrangères aux signes d'essoufflement que donne le PRL) tiennent au fait que le discours néo-libéral sur

la crise suscite dans l'opinion un scepticisme croissant. Sans doute, nombre de gens pensent-ils encore que le gouvernement fait ce qu'il peut et qu'un autre gouvernement ne pourrait pas faire beaucoup mieux, mais on a aussi le sentiment que les sacrifices imposés n'ont nullement contribué à redresser la situation — au contraire — et que des injustices graves se sont multipliées au point de devenir intolérables.

Il est possible que ce sentiment se traduise en octobre par un vote qui pénalise et affaiblisse la droite au pouvoir, ce que le parti communiste souhaite, car ses adversaires sont à droite. Et c'est du reste pour cette raison qu'il se sent en droit de poser devant l'ensemble de la gauche la question « Et après ? ».

Ce qui intéresse les milieux financiers dirigeants, qui se portent admirablement bien dans la crise, c'est que l'on continue à gérer celle-ci grosso modo comme on l'a fait depuis 1982. Il est sûr que ces milieux seraient ravis si le prochain scrutin rendait possible une reconduction de l'alliance libérale-catholique qui a fait au capital financier des cadeaux absolument royaux. Mais les forces qui décident de la politique belge, outre qu'elles ne font pas toujours tout ce qu'elles voudraient, n'ont pas non plus une seule école de gouvernement. Il n'est pas fortuit que, depuis quelques mois, certains centres universitaires et une partie de la presse mettent en évidence de façon systématique des données alarmantes sur la dégradation du niveau de vie de la population. On ne laisse plus à la CSC le monopole de la critique des « excès » du néolibéralisme, ce qui se conçoit fort bien à partir du moment où le fléchissement brutal de la consommation devient un danger pour toutes sortes d'entreprises tributaires du marché intérieur (il y en a tout de même encore un certain nombre). Par conséquent, on ne s'étonnera pas de voir apparaître ici et là, même dans des milieux qui ont toutes les raisons de chérir la coalition actuelle, l'idée que la participation des socialistes au gouvernement pourrait bien correspondre de nouveau à une nécessité. Ou, disons : à une opportunité.

Le climat a d'ailleurs beaucoup changé depuis 1981. Les grands équilibres sociaux que les organisations du travail avaient pu maintenir jusqu'alors ont été rompus par quatre années d'austérité dure. Dès lors que les partis socialistes estiment eux-mêmes qu'il n'est pas envisageable de rétablir ces équilibres et prônent la rigueur de gauche, ils acceptent en quelque sorte de prendre en charge ce qu'il y a d'essentiel dans l'héritage du gouvernement Martens-Gol. Or, la Belgique est entrée avec ce gouvernement dans un processus de déclin rapide et organisé des conquêtes sociales et culturelles du mouvement ouvrier. Si les partis socialistes se résignent à cette situation, il n'y a aucune raison de croire que les forces qui décident de la politique belge maintiendront contre eux un ostracisme quelconque.

Le climat a d'autant plus changé depuis 1981 que nous avons actuellement, aussi bien en France qu'en Espagne et en Italie, des démonstrations de rigueur de gauche qui n'ont finalement pas grand chose à envier à la politique de régression sociale du néo-libéralisme. Elles se heurtent toutefois dans ces trois pays à des résistances syndicales dont certaines ont revêtu une grande ampleur. Mais tout cela peut être valorisant pour le PS aux yeux des milieux dirigeants belges, dans

la mesure où l'accord que ce parti a conclu avec la FGTB apporte d'avance la caution du syndicat à un pacte gouvernemental qui associerait demain la rigueur de gauche à l'austérité de droite. Au demeurant, celles-ci ne sont-elles pas déjà associées, et de façon très harmonieuse, au niveau des Régions, de certaines provinces et de nombreuses communes ?

Le souci, que les communistes partagent, d'infliger une défaite électorale aux partis gouvernementaux ne pourrait donc pas manquer d'avoir des suites bien décevantes si, comme le croient encore pour l'heure beaucoup de gens de gauche, le vote PS était considéré comme « le » vote utile par excellence. Car la stratégie du PS ne cherche pas autre chose qu'un terrain d'entente avec la droite et il serait paradoxal qu'un vote supposé utile ait finalement pour seul résultat de faciliter cette opération déjà allégrement envisagée par les plus puissants inspirateurs du gouvernement actuel.

En fait, une défaite de la droite est inconcevable sans qu'y contribue aussi un succès des listes communistes.

JEAN-PIERRE KEIMEUL

# Tragédie du Heysel Réfléchir après l'horreur...

Trente-neuf morts et cinq cents blessés...

Un bilan comparable à celui d'autres catastrophes. Et pourtant, ce fut l'état de choc dans toute l'Europe. Ceux qui en eurovision s'apprêtaient, supporters en chambre, à vivre une rencontre de football entre la *Juventus* de Turin et le club de *Liverpool* au stade du Heysel, le 29 mai 1985, ont vécu un crime collectif en direct.

A première vue, les responsables paraissent facilement identifiables : des hooligans venus « casser ». Mais il s'agit de bien plus, de bien autre chose que des méfaits de jeunes voyous. En cause avant tout, la commercialisation du sport. Le football est devenu un business lucratif, les médias encensent la geste sportive, les dirigeants de clubs détiennent un pouvoir tel qu'ils se sentent au-dessus des lois. MM. Jacques Georges et Hans Bangertter de l'Union européenne de football, ont traité par le mépris la Commission parlementaire d'enquête qui voulait les entendre (1). Ces messieurs ne sont ni supporters, ni hooligans, ni chômeurs — ce sont des hommes d'affaires. Une finale à Bruxelles au stade du Heysel, ça rapporte gros et une vie humaine a peu de poids en regard du fric.

En cause aussi, à l'évidence, de graves responsabilités politiques, mises publiquement en lumière grâce à la Commission d'enquête dont les audiences furent répercutées au jour le jour par la presse. Heureusement ! Car au moment des conclusions, et surtout lors du débat parlementaire sur le rapport de la commission, les responsables mirent tout en œuvre pour transformer ce tribunal de la violence et de l'imprévoyance en un anodin procès-verbal d'un commissaire de police couvrant les bavures d'un de ses agents... On repense à une caricature de

---

(1) Les dirigeants de l'Union européenne de football Jacques Georges et Hans Bangertter ont refusé de comparaître devant la commission d'enquête. Commission composée de personnalités politiques sous la présidence de M. Robert Collignon. Au total neuf parlementaires : Collignon, Vanderbiest (PS), Van den Bossche (SP), Bart (Volksunie), Suikerbuyk, Bourgeois (CVP), Claes (PVV), Mundeleer (PRL), Remacle (PSC).

Royer en première page du « Soir » : le ballon rond sert de projectile visant les têtes du ministre de l'Intérieur, du général de la gendarmerie, du bourgmestre de Bruxelles et de son commissaire de police en chef. Cette brochette d'hommes seraient-ils devenus des boucs émissaires, seraient-ils victimes de la fatalité ? Non ! Général de gendarmerie, bourgmestre de Bruxelles, commissaire en chef de la police bruxelloise ont eu, entre 18 h 10 et 19 h 27, l'occasion de réparer des erreurs, sinon les fautes stratégiques qui ont généré le drame. Quant au ministre de l'Intérieur, personne ne lui demandait de transformer le stade du Heysel en camp de concentration. Les 2.500 gendarmes présents après le massacre ont d'ailleurs montré l'ampleur d'une riposte inadaptée. Par contre, la *prévention* de la violence dans les stades, phénomène qui n'en était pas à ses premiers balbutiements, a été ignorée (2). Les familles de supporters venues assister à un grand spectacle ont péri à la tribune Z comme des figurants d'un combat antique dans l'arène romaine.

Le match du Heysel était gros d'autres absurdités. Absurdité judiciaire, en confondant exubérance et provocation. Absurdité sportive, en mettant en quarantaine un club ou un pays. Absurdité politique en privilégiant la répression aux dépens de la prévention : les 38 morts du Heysel ont finalement débouché sur « treize mesures visant à renforcer la gendarmerie »...

La liste des matches de football meurtriers — de Lima à Bukavu, de Bradford à Buenos-Aires — a été dressée (3). Elle montre que l'insécurité dans les stades, c'est aussi le manque d'issues, l'usure des gradins, la fragilité des barrages (4). Le rapport de la commission spéciale chargée d'inspecter l'état des stades belges l'a confirmé. Le drame du Heysel, ce fut aussi cela : des gens piétinés par d'autres, des forces de police empêchant de se sauver sur le terrain, une tribune qui s'affaisse. Je ne connais pas personnellement M. Louis Wouters. Je l'ai vu pour la première fois dans les locaux de l'Union royale belge de football rue Guimard à Bruxelles, au lendemain du 29 mai. Journalistes, nous étions priés de montrer nos cartes à des gendarmes en faction. M. Wouters arborait une mine de circonsance. C'est néanmoins avec assurance qu'il servit tout chaude à la presse internationale cette curieuse histoire belge de la « zone-tampon ». Des Belges étaient censés avoir acheté les billets de la zone Z et devaient faire écran entre supporters italiens et britanniques. Le porte-parole de l'Union royale belge de football se disait scandalisé de la revente des billets. Sans doute ne passe-t-il pas son temps à acheter un billet au marché noir; il a sa place en tribune assise et ne connaît (ou ne connaissait) pas la vétusté des gradins. Sa

---

(2) Il ne fut pas mis en place une cellule de crise au ministère de l'Intérieur contrairement à ce qui s'était passé lors de la visite de Jean-Paul II...

(3) 320 morts à Lima le 23 mai 1964 lors de la rencontre Pérou-Argentine. 27 morts à Bukavu le 25 décembre 1969 « pagaille lors de l'arrivée du président Mobutu », Bradford 11 mai 1985, 53 morts, 200 blessés, incendie dans les tribunes.

(4) Ce sont les pompiers de Bruxelles qui ont dû dégager à l'aide de pinces coupantes les portes 8,9,10,11 des tribunes N, les portes 3,4 du bloc M et les issues U,V, de la seconde tribune couverte. Ces portes étaient bloquées par des chaînes cadenassées. Dans la tribune 2 où 38 personnes sont mortes, au moins deux issues de secours, trois selon d'autres sources et donnant vers l'arrière du stade, étaient fermées.

suffisance m'a parue écœurante; le coup du Belge-tampon eût pu faire rire en d'autres circonstances...

De fait, la finale de la compétition de football a été concédée par l'Union européenne au plus offrant; c'était la Belgique, un pays (parmi d'autres) où le sport est affaire de rentrées sonnantes et trébuchantes, où les joueurs s'achètent et se vendent, qui l'a emporté.

### **RIGUEUR MORALE INTÉRDITE ?**

Fallait-il jouer la rencontre Juventus-Liverpool ? Cela a évité d'autres drames, a-t-on dit dans différents milieux autorisés, et qu'elle probablement plus prudent. Mais cela signifie-t-il qu'un jeu à grand spectacle doit passer avant la rigueur morale ? Pourquoi n'avoir pas osé dire à quelque 50.000 spectateurs qu'une catastrophe s'est produite et qu'ils doivent attendre dignement la suite du spectacle, lequel a de toute façon perdu toute signification ?

La violence dans les stades, ce n'est pas nouveau. Il y a belle lurette qu'elle s'exerce sur le terrain des joueurs eux-mêmes, et qu'elle s'exerce avec l'effet multiplicateur des medias. « La télévision a tous les droits », titrait récemment « Le Monde ». La Coupe du monde ne se conçoit plus sans une publicité obsédante. L'idole sportive est au centre de multiples pages de magazines. La tragédie du Heysel avait occulté le tour final de seconde division du championnat de Belgique. La presse sportive avait soudain diminué le nombre de lignes consacrées habituellement au commentaire footballistique. Mais le chauvinisme a vite repris le dessus. A la fois pour désigner des responsables à la catastrophe et pour retrouver la magie du verbe sportif. « Tant pis s'il faut enfermer les Britanniques dans leur île », pouvait-on lire dans la presse sportive le 31 mai. Une grande photo reproduisait un calicot de supporters italiens pour qui « Reds = animals » (le rouge est la couleur de Liverpool), et une légende approuvait complaisamment : « On ne peut mieux dire ». Ainsi était accréditée l'image du supporter anglais, bête sauvage...

Une semaine plus tard cependant, à peine l'état de choc amorti, la rencontre Sporting de Charleroi - St-Trond, décisive pour le tour final de seconde division, créait l'euphorie au Pays Noir, confirmant l'attraction du football sur la population d'une région (5).

### **IDENTIFICATION**

Un football psychodrame n'engendre pas nécessairement la violence, mais il permet d'oublier l'échec social et économique d'une région qui est aussi la désespérance pour tant de gens. Liverpool-Juventus, ce sont les victimes les plus durement touchées de la crise en Grande-Bretagne, opposés à l'immigration italienne de Belgique, venue applaudir son pays natal. Oublier ce facteur populaire, c'est passer à côté de l'essentiel.

Ni les « tifosi » italiens, ni les supporters britanniques ne peuvent être tenus pour responsables du drame du Heysel.

---

(5) Un journaliste d'un quotidien régional crut bon de titrer à la veille de cette rencontre et au lendemain du drame : « L'enfer au Mambourg » (stade communal de Charleroi). Vocabulaire quand tu nous tiens...

Ni le sous-prolétariat accusé de se saouler sur les stades. Certes l'alcool fait des ravages, mais il fournit des rentrées fiscales à l'Etat belge et la publicité pour les brasseries ne subit guère d'entraves...

Le caricaturiste Plantu a bien croqué le contraste dans « Le Monde » : dans un bus anglais à étages, le premier niveau est occupé par les respectables lecteurs du « Times », coiffés du chapeau-boule, le second par les chômeurs et les supporters de Liverpool. Les jeunes chômeurs de cette zone industrielle désertifiée vivent avec passion les exploits de leur club, mais tous n'ont pas 100 livres pour se déplacer à Bruxelles. Le football reste pour eux le moyen de s'identifier à une réussite sociale, comme le fut la boxe ou les Beatles à une autre époque. Bien sûr, le football n'engendre pas la misère. Mais dans certaines misères il ne reste que le football, avec ses rites et ses mythes.

## L'EXTRÊME DROITE SUR LES GRADINS

Quelle a été l'incidence des groupuscules extrémistes présents le 29 mai au stade du Heysel ? Difficilement quantifiable, elle a été effective — et démontrée.

Le « dossier noir » des stades ne date pas du drame du Heysel. Il y a donc responsabilité de la police judiciaire, du ministre de l'Intérieur quant aux effets possibles de l'extrême droite dans le cadre d'une finale de coupe d'Europe. Une négligence coupable à tout le moins.

L'hebdomadaire « Sport 80 » qui dans son numéro du 5 juin offrait à ses lecteurs un « exclusif : le film de la tragédie » ajoutait aux photos du drame un commentaire politique pernicieux. En surtitre sur la photo des corps mutilés : « Qui est coupable ? Une chose est certaine, les hordes anglaises étaient parfaitement organisées, dirigées par des chefs d'obédience anarchiste payés pour déstabiliser notre société ».

N'en déplaise à cet hebdo belge, les anars n'y sont pour rien. L'extrême droite britannique a par contre joué un rôle actif au Heysel. L'extrême droite italienne était aussi présente sur le stade... John Smith, président de Liverpool, a accusé nommément le National Front d'avoir été à l'origine de la tragédie. Le Parlement européen condamnant la violence du Heysel précise dans une résolution : « Nous condamnons des actes perpétrés par une minorité et leur exploitation par des groupes fascistes et extrémistes qui encouragent le chauvinisme, le racisme, l'intolérance, l'agressivité » (6).

L'extrême droite applique dans les stades « la stratégie de la tension », comme elle le fait en plaçant des bombes. C'est en tous cas l'opinion de M. Glyn Ford, président de la commission d'enquête du Parlement européen sur la montée du fascisme et du racisme.

De fait, on a retrouvé au Heysel des banderoles frappées de croix celtiques, de croix gammées, un drapeau du MSI, le parti de M. Almirante, dernier carré du fascisme mussolinien. Mais l'image la plus

---

(6) De nombreuses « résolutions » ont été déposées par le parlement européen à la suite du drame du Heysel. Outre la mise en cause des groupes extrémistes fut fustigé le rôle de l'argent et des sponsors dans le domaine du sport. Une proposition du groupe socialiste (Anne-Marie Lizin) réclame « l'établissement de structures institutionnelles qui placent les sponsors en position d'appoint extérieur sans rôle décisionnel ».

« authentique » de ces jeunes factieux, on l'a découverte à Paris, au Parc des Princes où ils ont été photographiés — tête rasée, salut hitlérien, blouson de para. Et interviewés — oui, ils avaient participé à la casse du Heysel et s'en vantaient. Pour certains d'entre-eux, la référence de l'extrême droite est explicite, quelques uns ont la carte du MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire) ou celle de l'Œuvre française (titre du journal de Marcel Déat sous l'occupation). Le stade parisien portait d'ailleurs des inscriptions telles que « Sale Juif ». Au « Matin de Paris », certains avaient déclaré — bravade ou vérité ? — « Un jour, j'espère passer au stade supérieur, poser des bombes ». Bravade face au journaliste ou cruelle vérité ?

En RFA, les néo-nazis ont infiltré les clubs de supporters de Borussia Dortmund. Un de ces jeunes nazis a été récemment condamné par un tribunal allemand à un an de prison. Pas si jeune d'ailleurs : Siegfried Borchardt, 31 ans, avait molesté des immigrés turcs en août 1983 lors de la rencontre Dortmund-Hamburg. Reconnu sur une photo du magazine *Stern*, il a été condamné par le tribunal « non pour sa sensibilité politique mais pour une action qui émane tout droit de cette sensibilité ».

Il y a aussi la Grèce. Le régime des colonels a gardé des adeptes... De jeunes supporters du *Panathinaïkos* font partie du groupe fasciste NOP.

L'Italie n'échappe pas à la gangrène. Les « teppisti », brandissent sur les stades la croix celtique. Ils jouent du pétard, du couteau, du cocktail Molotov... Souvent infiltrés par Ordine Nuovo, ce terrorisme de droite choisit parfois l'étiquette d'extrême gauche. « Commandos feddayns ». Certains se sont appelés « la fosse aux lions ». Symbolique mussolinienne ? Affrontements parfois mortels sur les stades, mort d'un jeune supporter de Cremona en septembre dernier au San Siro de Milan, rixes dans les bars...

Et bien entendu l'Angleterre est peut-être le pays le plus atteint par ce phénomène. Frank Baudoncq, journaliste à la RTBF et qui connaît particulièrement bien le monde du football, n'a pas hésité à dire que depuis de trop nombreuses années, on avait laissé le football anglais comme terrain de chasse aux extrémistes. Un club qui vient d'accéder à la seconde division anglaise est accueilli par le salut nazi de ses supporters, constate F.B. Faire peur à l'adversaire, multiplier les slogans racistes, voilà le rôle de ces « voyous » particuliers. Tottenham, banlieue londonienne à forte population juive, ne se fait-elle pas saluer aux cris de « Yid, yid, yid ! ».

Mais il serait simpliste de rendre l'extrême droite responsable de tous les maux. La montée des néo-fascistes est elle-même liée à la politique de crise et à la diffusion de cette idéologie de droite qui crache sur les valeurs de solidarité et exalte « les battants », à quelque prix que se paye la performance... La violence d'Etat s'exprime aujourd'hui en Occident par le manque d'emplois, le manque d'avenir pour les jeunes, le manque de perspectives positives. Le mouvement punk a succédé aux Beatles. Le slogan « No future » prend tout son sens. Faut-il pour autant transformer les stades en quartiers de haute sécurité ? L'Angleterre vit déjà cette forme d'enfermement : supporters encadrés à la sortie du

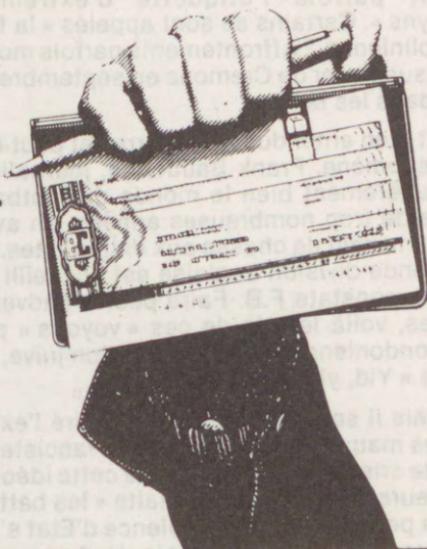
train, parqués dans le stade, reconduits à la gare. Autant fermer les stades...

A l'image de la catastrophe minière de Marcinelle en 1956, le drame du Heysel a sonné l'alarme de la sécurité... dans les stades, cette fois. Le bilan des carences est établi, des mesures de redressement prévues. D'autres tragédies seront peut-être évitées. Mais il est bien clair aujourd'hui que le massacre de trente-neuf personnes au soir du 29 mai 1985 au Heysel n'est pas imputable à la seule poussée de quelques hooligans. L'état du stade, l'irresponsabilité du service d'ordre, la non-prévention de la violence constituent les premières causes du drame. Aucune d'elles n'est indépendante du facteur argent. Pour quelques milliers de tickets de plus, la Belgique s'est classée au hit-parade de l'horreur dans les stades. Et lors du débat parlementaire sur le rapport de la commission d'enquête, la droite, s'est hissée au sommet de la bouffonnerie politicienne. Mais cela, c'est une autre affaire — dont il est question ailleurs dans cette revue.

**Compte  
Universel.  
On en a pour  
son argent.**

**CGER** 

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE  
ET DE RETRAITE



KOEN RAES (\*)

# L'allocation universelle

## Remarques critiques sur l'opportunité de dissocier travail et revenu

Les CM ont commenté dans leur numéro de juin la proposition formulée par le Collectif Charles Fourier en matière d'allocation universelle, ainsi que le débat ouvert à ce propos par la Revue nouvelle.

Dans une récente livraison de la revue flamande « Komma » (\*\*), Koen Raes aborde lui aussi le problème.

Il rappelle d'abord les premières lignes de la proposition du Collectif Charles Fourier.

*Supprimez les indemnités de chômage, les pensions légales, le minimex, les allocations familiales, les abattements et crédits d'impôts pour personnes à charge, les bourses d'études, les cadres spéciaux temporaires et les troisièmes circuits de travail, l'aide de l'État aux entreprises en difficulté. Mais versez chaque mois à chaque citoyen une somme suffisante pour couvrir les besoins fondamentaux d'un individu vivant seul. Versez-la lui qu'il travaille ou qu'il ne travaille pas, qu'il soit pauvre ou qu'il soit riche, qu'il habite seul, avec sa famille, en concubinage ou en communauté, qu'il ait ou non travaillé dans le passé. Ne modulez le montant versé qu'en fonction de l'âge et du degré (éventuel) d'invalidité. Et financez l'ensemble par un impôt progressif sur les autres revenus de chaque individu.*

*Parallèlement, dérégulez le marché du travail. Abolissez toute législation imposant un salaire minimum ou une durée maximum de travail. Éliminez tous les obstacles administratifs au travail à temps partiel. Abaissez l'âge auquel prend fin la scolarité obligatoire. Supprimez l'obligation de prendre sa retraite à un âge déterminé.*

Et Koen Raes demande : quelles implications à pareille proposition ?

Voici comment il y répond.

Ce n'est pas mon but de formuler une critique approfondie et élaborée de la proposition du Collectif Charles Fourier, pas plus que de pré-

---

(\*) Koen Raes, assistant à l'Université de Gand, est rédacteur en chef du « Vlaams marxistisch tijdschrift ».

(\*\*) Komma, Tweemaandelijks tijdschrift - Hoogredactie : L. Abicht, 31 Breughelstraat - 2018 Antwerpen.

senter une analyse alternative de la crise dans notre système de sécurité sociale. Je n'insiste pas davantage sur le point de savoir si la proposition est économiquement réalisable, en regard des possibilités technologiques actuelles. A l'instar du Collectif Charles Fourier, j'accepte l'hypothèse qu'il n'existe pas de problème sur ce terrain-là. Pour le surplus, je ne crois pas qu'une critique fondée sur une anthropologie du travail — « l'homme est essentiellement un homo faber » — ait beaucoup de sens dans un débat sur l'opportunité de dissocier travail et revenu et la reconnaissance d'un certain « droit à la paresse ». En effet, si l'homo faber correspond à une réalité, il n'y a aucune raison d'ordre anthropologique pour défendre une obligation universelle à travailler. Même libérés de pareille obligation sociale, les gens seraient portés à travailler de leur plein gré.

Peut-être pourrait-on se référer à des arguments d'ordre moral — il faut que l'homme peine et transpire — mais je m'en garderai bien.

Cela dit, la proposition du Collectif Charles Fourier qui vise à dissocier travail et revenu appelle nombre de questions critiques, indépendamment des domaines économique, anthropologique ou éthique.

Mes arguments sont essentiellement d'ordre politique, ou si vous voulez, d'économie politique.

Je ne vois pas d'inconvénient à une « société de temps libre » où personne n'est contraint de travailler ou de vendre sa force de travail. Mais les conditions sociales qui permettent à pareille société de naître et de durer ne se situent pas — et ne peuvent se situer, de mon point de vue — au seul niveau des relations de distribution ou des fonctions de redistribution de l'appareil d'Etat. Ces conditions exigent des réformes beaucoup plus profondes que ne le suggère la proposition, et cela au niveau des relations de pouvoir et des rapports de production. Omettre cette problématique me paraît une manière plus facile que sérieuse de proposer des stratégies « au delà » d'un marxisme qui, en effet et à bon droit, insiste sur le problème des relations de pouvoir et revient toujours sur les bases économiques de ce pouvoir.

Certes, même des changements fondamentaux dans les rapports de production ne créent pas des conditions suffisantes pour un projet de société véritablement alternative et émancipatrice. Ils n'en restent pas moins nécessaires.

## **VOIR LES CONSEQUENCES DE L'OPERATION**

Tout d'abord, l'octroi d'un revenu de base convenable, allant de pair avec une dérégulation générale du marché des forces de travail (suppression des salaires minima, de la législation sur la durée du travail, de la législation sur le jour de repos hebdomadaire et les heures de fermeture, etc.) aurait pour effet de réduire de manière drastique l'écart entre salariés et indépendants et il réduirait sensiblement la force des organisations ouvrières. A l'heure actuelle, ce sont précisément ces organisations ouvrières qui par leur poids dans les rapports de production comme dans la gestion de la sécurité sociale ont réussi à faire obstacle au démantèlement de cette sécurité sociale. Certes, on pourrait plaider pour la mise à mort des organisations ouvrières existantes (c'est à l'évidence l'objectif des néo-libéraux), mais il faut alors prendre en compte les conséquences de l'opération : le système de la sécurité

sociale serait entièrement fiscalisé et la distribution du revenu unique et inconditionnel deviendrait une affaire d'Etat — une affaire fort simplifiée d'ailleurs. Le syndicat n'a aucune prise sur cette distribution, et perd de surcroît son impact sur les relations travail/production. La défense du revenu de base ne peut s'effectuer à partir de la force fondamentale du mouvement ouvrier parce que :

a) ce revenu est attribué à chacun;

b) une organisation ouvrière ne pourrait être structurée que sur base d'autres intérêts (peut-être les niveaux de salaires et les conditions de travail);

c) pareille organisation se verrait privée de tout moyen d'action collectif, dès lors que n'existerait plus de protection légale des salaires (fixés par voie de négociations individuelles libres), et que n'existerait pas davantage la possibilité de recourir à l'arme de la grève, puisque la dérégulation du marché des forces de travail implique des relations de travail purement individuelles. Dans ce cadre, la grève devient une rupture unilatérale d'un engagement contractuel, et on peut y répliquer par le licenciement.

Par ailleurs, le détenteur de capitaux perd, il est vrai, une grande part de son pouvoir sur les travailleurs, puisqu'ils ne sont plus obligés de « choisir » entre affronter la faim ou subir l'exploitation. Nous ne pouvons néanmoins imaginer que les détenteurs de capitaux deviendront les protecteurs du revenu de base. Sans doute ont-ils intérêt à la paix sociale que ce revenu doit garantir, mais d'autre part leur pouvoir d'exploiter se voit assigné certaines limitations. Seul un puissant appareil d'Etat peut obliger capitalistes, salariés et indépendants à financer le système de l'allocation universelle. En effet, ce financement ne peut être assuré que par un pouvoir d'Etat, via les impôts. En taxant quoi ? Uniquement le travail productif — des ouvriers — et les profits que les détenteurs de capitaux ont pu réaliser à partir du travail productif des autres. Ils ne le feront certainement pas de gaité de cœur, il faudra les y contraindre, en les menaçant de sanctions (violence physique) liées à l'existence même de l'Etat.

De fait, la stratégie qui consiste à dissocier revenu et travail est conçue erronément : elle n'a qu'une dimension individuelle, non-sociale. Or, il est impossible de dissocier travail et revenu comme dans on ne sait quel Eden, dès que la dimension sociale est prise en compte. Aucune société n'est à même de pourvoir aux moyens d'existence de ses membres sans travail. Et il n'est point besoin d'être savant pour le comprendre.

La formule (du Collectif Charles Fourier) ne porte que sur la dissociation entre le groupe des travailleurs (productifs) et le groupe des allocataires (consommateurs), encore que ces groupes peuvent varier dans le temps. Celui qui bénéficie d'un revenu sans travailler, ne peut survivre que parce que d'autres ont presté du travail, source du revenu. On ne peut dissocier « revenu » et « travail », on ne peut dissocier que des groupes de personnes. C'est ici précisément que l'analyse néo-libérale est intéressante, car elle fait état d'une « nouvelle lutte des classes » entre « ceux qui consomment les impôts — la bureaucratie et ses clients — et ceux qui produisent les impôts — les travailleurs et les épargnants ». Il y va de rien moins que d'une relation d'exploitation éta-

tique entre « classes fiscales », une classe de receveurs et une classe de payeurs. Leurs intérêts sont antagonistes, contradictoires.

Du modèle de l'allocation universelle, on peut donc déduire — sous forme d'hypothèse — la composition de classes suivantes : a) la « force de travail productive », dont les prestations sont d'une part écrémées par les détenteurs de capitaux et de l'autre taxées par l'Etat; b) les non-productifs qui vivent d'impôts; c) les détenteurs de capitaux qui vivent de profit, et d) les répressifs (l'Etat) qui ont pour mission de veiller à ce que la catégorie (a) demeure disposée à entretenir aussi bien les catégories (b) et (c) qu'eux-mêmes. Pareil modèle de société est-il vraisemblable ? Qu'est ce qui peut de manière permanente empêcher les productifs de s'organiser contre l'écrémage, le fisc et la répression ? Qui et quoi pourrait empêcher (a) ou (c) de former une coalition avec (d) pour réduire ou supprimer l'allocation universelle ? Le modèle dépend soit d'un lien durable, solidaire et harmonieux entre (a), (b) et (c), soit d'une coalition durable entre (b) et (d) contre (a) et (c). Les deux cas nous paraissent hautement improbables. Bien plus : si pareille coalition pouvait se réaliser et durer, alors les conditions seraient réunies pour démocratiser effectivement le droit de disposition sur les moyens de production, c'est-à-dire pour frayer la voie au socialisme, pour autant que (a), (b) et (d) se puissent trouver. Du strict point de vue de l'analyse du pouvoir, c'est néanmoins une coalition entre (c) et (d) ou entre (a) et (d) qui est plus probable, puisque (d) n'a pas de raisons de s'allier à (b). Les non-productifs sont en effet privés de pouvoir économique, ils sont à cet égard demandeurs et rien d'autre.

## LE POUVOIR

Quels que soient ses défauts, la système de la sécurité sociale repose fondamentalement sur la solidarité à l'intérieur d'une classe de salariés ayant une position semblable dans les rapports de production et donc de pouvoir. Démanteler ce système de solidarité, le transférer vers un appareil d'Etat qui l'universalise sous forme de revenu de base *sans toucher aux rapports de production* procède d'un scénario tout à fait invraisemblable, où fonctionnerait un capitalisme idéal disposant d'une totale liberté sur tous les facteurs de production, y compris la force de travail, ce qui ne correspond nullement aux rapports de force réels et actuels, et précisément au rôle assumé par l'Etat. Le pouvoir de cet Etat devrait en fait être démonté pour donner une chance au système, mais la condition préalable à la distribution de l'allocation universelle — c'est précisément qu'existe cet appareil d'Etat répressif.

L'A.U. n'est pas seulement défendue en raison de sa simplicité, de la possibilité de la rendre générale et effective; elle est aussi présentée comme créant les conditions qui permettraient à la population d'enfin décider de manière libre et autonome comment organiser sa vie, en ce compris le travail.

Etant donné que cesse la non-liberté qui contraint les gens à choisir entre « mourir de faim ou se laisser exploiter », un revenu de base peut, à condition d'être assez élevé, améliorer la qualité ou le but du travail. Les détenteurs de capitaux sont en effet obligés d'attirer la force de travail au moyen de salaires intéressants, conditions de travail ou buts productifs. Du reste, les gens pourraient eux-mêmes prendre des

initiatives pour monter et exploiter des entreprises en autogestion. On ne peut qu'approuver pareilles perspectives; elles indiquent une société de libre disposition du temps. Mais elles ne peuvent résulter que d'un changement dans les rapports de production, dans les conditions de production et les finalités de production. C'est précisément ce qui fait problème. Qu'est-ce qui pourrait motiver les propriétaires des moyens de production à accepter (de donner) un revenu de base véritablement libérateur ? Ou qu'est-ce qui peut les contraindre à l'accepter ? Je ne vois que deux possibilités fondamentales : ou bien ils ont déjà de facto perdu une grande part de leur pouvoir économique, ou bien ils visent à réaliser une alliance avec la population des pays occidentaux pour organiser dans le tiers monde des activités de rapine et d'exploitation, qui seraient le prix de la « liberté » en Occident. La première hypothèse ne paraît guère convaincante, au regard de l'actuelle politique de crise, la seconde est aussi cynique qu'intenable à long terme.

Derrière la simplicité (des points de départ) du modèle de revenu de base, se trouve la simplicité du principe de pouvoir, qui nous éclaire sur les relations de pouvoir exigées par la mise en œuvre d'une allocation universelle et inconditionnelle. Comme nous l'avons dit, ce n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème politique. Nous connaissons le processus de formation du pouvoir qui a été historiquement nécessaire pour permettre la mise en place de la sécurité sociale : un mouvement ouvrier organisé, opposé aux détenteurs de capitaux et à l'Etat. Le système ainsi réalisé ne repose pas uniquement sur l'option sécurité; il recèle aussi les éléments politiques sur les plans interne (par ex. la question de la responsabilité dans l'assurance contre les accidents du travail) et organisationnel (cogestion du système par les organisations ouvrières). Selon les néo-libéraux on peut imaginer que la dynamique de développement capitaliste mène, sans pareille organisation des forces ouvrières, à des salaires plus élevés, à de meilleures conditions de vie et de travail. Mais ce n'est pas certain, et en tant que spéculation historique, irrecevable. Il y a nécessité de pouvoir, d'une concentration de pouvoir. C'est vrai aussi pour obtenir un revenu de base décent et universel, que ne veulent aujourd'hui ni les détenteurs de capitaux, ni les bureaucraties d'Etat, ni les directions syndicales. Les partis politiques peuvent-ils constituer une force autonome, en vue d'arracher cette exigence très économique ? Pas très vraisemblable. Le prolétariat a trouvé sa base de pouvoir dans sa position de force productive au sein du processus de production. Les détenteurs de capitaux ont nié le pouvoir du prolétariat et ont tenté de détruire ses potentialités, de maîtriser lui-même les moyens de production; mais ils ont été obligés de concéder des formes de sécurité sociale à la population travailleuse.

Sur quelle base de pouvoir repose la revendication de l'allocation universelle ? Ce n'est pas simple. En effet, la concentration de pouvoir (économique) requise pour imposer l'objectif, menace de se défaire une fois l'objectif atteint, si bien que rien ne garantit qu'il demeure réalisé. Par ailleurs, la concentration de pouvoir requise pour universaliser le revenu de base est la même que celle qui est requise pour démocratiser les rapports de production, et il n'y a donc pas de raison de dissocier/privilégier une hypothèse plutôt que l'autre. Une société qui assurerait véritablement la libre disposition du temps implique d'ail-

leurs non seulement un revenu de base assuré, mais aussi la possibilité d'un libre accès à l'utilisation des moyens de production. Cette possibilité-là — condition indispensable pour assurer le libre épanouissement des gens — manque tout à fait dans notre société. Seuls les détenteurs de capitaux ont le droit — exclusif — de disposer, utiliser, aliéner et détruire les moyens de production.

## LE REVENU DE BASE, UNE AUMONE

Les propositions qui par des changements fondamentaux dans les relations de distribution formulent une alternative à la voie marxiste « classique » de socialisation des moyens de production, ces propositions présentent une caractéristique apparemment séduisante : elles semblent pouvoir éviter « le message violent de la lutte des classes ». Reste à savoir si, au lieu de formuler une alternative, elles n'escamotent pas plutôt le problème (central pour les marxistes) du pouvoir. Entre un revenu de base de 10.000 F et un autre de 25.000 F il y a toute la réalité de la lutte des classes. Celui qui, sans reconnaître cette réalité, présente son A.U. comme une alternative, court grand risque d'atterrir dans un remarquable front avec les néo-libéraux, lesquels s'en prennent à l'actuel système de sécurité sociale et au pouvoir des organisations ouvrières, incitent à une fiscalisation des allocations, rêvent de déréguler le marché des forces de travail — tout cela en échange d'un revenu minimum qui ne constitue qu'une aumône. Par voie de fiscalisation, les rapports de production actuels seraient dépolitisés et remplacés par une « nouvelle lutte de classes fiscale », entre « productifs » et « non-productifs », lutte dont l'enjeu est l'Etat et où les moyens sont très inégalement répartis.

La lutte du mouvement ouvrier ainsi que la lutte du mouvement féministe ont démontré que dans notre société capitaliste, la participation au processus de production conditionne l'accès au pouvoir social. Il ne sert à rien de prétendre mener le combat contre les aspects nocifs du travail productif, contre l'aliénation, l'abrutissement et la maladie qu'entraîne ce travail — de mener ce combat donc *en dehors* du processus de production, tout en accusant de productivisme ou encore d'adaptation à la dynamique capitaliste ceux qui défendent le pouvoir ouvrier comme base pour des alternatives à la société capitaliste. Il est injuste de suggérer que le productivisme soit fatal. Au contraire, en optant pour un système de production axé sur les besoins, il importe de ne pas renoncer à la force ouvrière comme pouvoir dans le système, de ne pas abandonner ce pouvoir à un groupe plus réduit ou à des groupes toujours croissants de chômeurs qui, même nantis d'une A.U., ne participent pas au pouvoir de décision.

Je considère dès lors, pour ces raisons de pouvoir, qu'il est de loin préférable de redistribuer le travail social parmi les chômeurs, les handicapés, les personnes âgées, les étudiants etc. plutôt que d'adopter une alternative caritative consistant à octroyer une allocation universelle.

Seule une démocratisation de cette base de pouvoir généralisée et réelle peut garantir un développement ultérieur émancipateur dans les rapports de production; l'organisation des processus de travail, la qualité du travail, les finalités de la production et les conditions de vie des personnes.

## Quelles perspectives pour les nouvelles coopératives ?

« Le nombre d'études consacrées aux nouvelles coopératives dépasse probablement le nombre d'emplois créées par elles », a pu déclarer un expert mi-figue, mi-raisin, au colloque organisé en mai dernier à l'Université de Bruxelles sur le thème des nouvelles coopératives (\*).

Boutade ? Probablement, puisqu'on évalue à un millier environ les emplois créés depuis dix ans par des entreprises de type coopératif. Boutade salutaire, si elle vise à mettre en garde contre un engouement aveugle pour les coopératives, considérées comme une panacée à la crise.

Mais que signifie la formule « nouvelle coopérative » ?

Que représentent les emplois créés ?

En quoi les projets coopératifs récemment mis en œuvre s'apparentent-ils à des projets alternatifs, s'assignant comme but une transformation des rapports sociaux ou, plus immédiatement, une issue à la crise ?

Qu'il soit devenu banal de distinguer la coopération « traditionnelle », enracinée dans l'histoire du mouvement ouvrier, de la « nouvelle » coopérative, qui pour l'essentiel émerge depuis 1975 — voilà qui indique déjà que le seul statut juridique de société coopérative n'épuise pas le sujet. Les unes et les autres sont des entreprises où en principe les droits de chaque associé (coopérateur) à la gestion sont égaux et où le profit est réparti entre eux. Mais quel rapport entre le puissant Boerenbond d'une part, et d'autre part, la « Centrale de services » créée par des travailleurs de la clinique Edith Cavell ? (1)

Assistant et maître de conférences à l'université de Liège, Jacques Defourny a décrit lors du colloque de mai « le paysage coopératif

(\*) Colloque international « Les projet coopératifs : enjeux et devenir » du 28 au 31 mai 1985. Institut de sociologie de l'ULB.

(1) Cf. Cahiers marxistes, octobre 1983.

# Extraits de la brochure

## « La coopération, ses avantages, son avenir »

rédigée par Louis Bertrand et diffusée en 1887

### Ni utopie, ni panacée

La coopérative n'est ni une utopie, ni une panacée.

Elle n'est pas une utopie, autrement dit une impossibilité, puisque des sociétés coopératives existent et prospèrent.

De nombreuses sociétés de ce genre existent à l'étranger, notamment en Angleterre, en Allemagne et en France.

En Belgique, les pharmacies populaires, les boulangeries, les boucheries ont également fait leurs preuves. L'exemple du Vooruit de Gand a été suivi non seulement en Belgique, mais encore à l'étranger.

...  
Mais la coopérative est-elle une panacée, c'est-à-dire un remède souverain à tous les maux dont souffrent les masses ouvrières ?

Non pas !

Ceux qui disent aux ouvriers : « Vous êtes malheureux, vous souffrez, constituez donc des sociétés coopératives, là est le salut », ceux-là trompent les ouvriers, car la coopération n'arrivera jamais par elle-même à rendre les ouvriers propriétaires de la terre qu'ils cultivent, de l'usine où ils travaillent, de la mine dont ils extraient le charbon, des machines et autres instruments de travail. La féodalité financière et industrielle, qui est maîtresse de toutes ces richesses, ne se désaisira jamais de ses banques, de ses fabriques, de ces charbonnages.

...  
Bref, la coopération n'est pas une panacée, car elle ne peut émanciper tous les travailleurs, faire disparaître les capitalistes, disposant de milliards et qui vivent en exploitant les ouvriers.

### La coopération n'est pas un but, mais un moyen

Les sociétés coopératives pour nous, socialistes, sont un moyen, non un but.

Ce que nous poursuivons, c'est l'affranchissement complet des travailleurs, la suppression du salariat, de la propriété capitaliste. Pour supprimer la misère, pour faire en sorte que tous aient une vie tranquille et heureuse, il est indispensable de faire disparaître les causes du malaise actuel. Or la cause principale de la misère des uns et de l'enrichissement des autres, c'est que ceux-ci possèdent, individuellement ou collectivement, la terre, les instruments de travail, les usines, les maisons, etc.

...

belge », en analysant les caractéristiques de la coopération traditionnelle — et les contours plus flous de la nouvelle.

Un million et demi d'associés, 20.000 emplois, plus de 80 milliards de F.B. de chiffre d'affaires : voilà quelques données pour situer le poids économique de la coopérative traditionnelle, que l'on dit aussi « arrivée ». Ce qui ne nous dispense pas de nous rappeler qu'au départ, voici un siècle environ, la coopérative constituait un moyen de défense de la classe ouvrière contre la misère, et que « fille de la misère », elle a exigé pour se réaliser des efforts souvent héroïques. Regroupées sous l'égide de la Fédération belge des coopératives socialistes (Fédération), ou relevant de la Fédération nationale des coopératives chrétiennes, les entreprises du genre les plus vivantes aujourd'hui se situent dans le secteur agricole, dans l'assurance, l'épargne, la pharmacie.

Le profil des nouvelles coopératives, les « arrivantes » est différent.

Elles se veulent avant tout, dans le contexte de la crise, instruments de création ou de défense de l'emploi. Jacques Defourny observe que cet objectif — nouveau — conditionne aussi la forme des coopératives nées depuis dix ans : elles sont mises sur pied et gérées par ceux qui y trouvent un emploi. Mais ce cadre laisse place à des projets divers, depuis la coopérative de type (ou de principe) autogestionnaire jusqu'à celle qui entend avant tout produire des biens de qualité ou des services « doux », en passant par la coopérative d'indépendants.

Le développement des « arrivantes » est plus net en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre, sans doute parce que la crise est perçue plus durement en Wallonie. Ce développement est surtout marqué dans des activités telles que : bâtiment, dépannage et restauration, édition et imprimerie etc. Les nouvelles coopératives wallonnes et bruxelloises se structurent en trois réseaux : la *Fondation André Oleffe* qui regroupe et soutient des entreprises réanimées après faillite, les associations *Solidarité des alternatives wallonnes* et *Les Nouvelles coopératives* qui rassemblent plutôt des expériences neuves, soit en servant de lieu de rencontre, soit en organisant une solidarité entre entreprises d'un même secteur.

En tout état de cause, le poids économique des « arrivantes » est dérisoire. Et il est évident pour Jacques Defourny (et pour bien d'autres) que leur crédibilité dépend de la solidité des liaisons qu'elles pourront établir entre elles, ainsi et surtout des soutiens logistiques dont elles bénéficieront. Car le nouveau mouvement se doit de dépasser le stade actuel — où l'attrait d'une idée, l'aspiration à une certaine convivialité, la préoccupation d'échapper à la tyrannie du fric — l'emportent sur la constance matérielle et la stabilité.

A l'étranger l'appui des pouvoirs publics a été décisif pour la croissance des nouvelles coopératives, quelle qu'ait pu être la forme de cet appui. Tout indique donc que l'avenir des « arrivantes » dépend dans un premier temps de la volonté politique du pouvoir de contribuer à leur développement et ensuite de la volonté politique des nouvelles coopératives de ne pas se laisser instrumentaliser. Car les équivoques et les écueils ne manquent pas.

Qu'on l'appelle « tiers-secteur » ou qu'on parle de « mouvance autogestionnaire », il faut bien constater, au-delà de l'élasticité des formu-

les, que l'accès aux capitaux y est malaisé. Ainsi marginalisées, les entreprises « arrivantes » ont du mal à « arriver », c'est à dire à survivre, même si elles obtiennent du personnel (coopérateur) des sacrifices sur le plan des conditions de travail. Même si elles ont recours aux bénévoles, avec tout ce qu'implique, dans le contexte actuel, ce type de travail. Car comment concilier des entorses à la législation du travail, quand on prétend présenter une issue à la crise ou une alternative aux rapports capitalistes de domination ?

Ronald Pirson et Jacques Taylor, deux chercheurs de l'ULB, ont scruté trois ans durant « la scène alternative ». Ils y ont repéré des expériences diverses, véhiculant des propositions et des valeurs hétérogènes. Tellement diverses et hétérogènes, nous semble-t-il, que même à droite certains y retrouvent leurs petits...

Une des questions qui se posent est celle de l'aide que pourraient, hic et nunc, apporter aux nouveaux projets coopératifs et les organisations syndicales et les coopératives arrivées. La méfiance, d'abord marquée, des organisations syndicales — et surtout de la FGTB — semble régresser. Le SETCa en tous cas à Bruxelles a apporté un appui actif à la Centrale des services et s'intéresse à d'autres projets.

Quant aux coopératives traditionnelles, leurs discours ne témoignent d'aucune hostilité à l'égard des nouvelles. M. De Vogel, secrétaire général de la Fédération chrétienne, a affirmé son souhait de « dialoguer avec de nouvelles initiatives coopératives jusques et y compris en des formes financières et des projets concrets, tout en ayant en vue une efficacité économique » (2). La Fondation André Oleffe, liée au Mouvement ouvrier chrétien et plus particulièrement à la CSC, assure une intervention technique et/ou financière pour la création d'activités nouvelles qui se veulent autogestionnaires.

Côté socialiste, Febecoop soutient une revendication majeure, celle d'un Fonds de développement coopératif — « pour ne pas être la voiture-balai du capitalisme » — fonds qui serait financé par les pouvoirs publics. Ce Fonds est d'ailleurs réclamé depuis 1979 par les deux mouvements, socialiste et chrétien. En 1980, amplifiant cette revendication, Febecoop a fait de l'aide de l'Etat le thème principal du colloque international qu'il a organisé. Les formes de l'intervention souhaitée sont larges et souples — de la prise de participation dans le capital des sociétés coopératives aux prêts ou aux primes.

Nous l'avons déjà indiqué : les expériences à l'étranger montrent que l'aide financière des pouvoirs publics est indispensable. Prenons l'exemple de l'Italie. Là aussi un secteur de coopératives anciennes peut être distingué de tentatives plus récentes. Pour M. Morley-Fletcher, porte-parole au Colloque de Bruxelles de la LEGA, la Ligue nationale des Coopératives (née en 1886, dissoute par Mussolini, reconstituée en 1945), la coopérative a cessé dans son pays d'être « la fille de la nécessité ». Depuis 1975, une loi assure un certain financement aux coopératives qui sauvegardent ou créent des emplois. La LEGA attend beaucoup de la rencontre entre coopératives et technologies de pointe : parce que la micro-électronique s'accommode de la décentralisation, elle pourrait — et est en passe de devenir — un fac-

(2) *La Libre Belgique* des 1 et 2 juin 1985.

teur d'essor pour les coopératives. Le président de la LEGA, Onelio Prandini, indiquait dans une interview à « Rinascita » (3) que 200 coopératives nouvelles, créées au cours des dernières années dans les secteurs de pointe, ont adhéré à sa fédération. Il y voit une promesse pour le mouvement coopératif.

Est-il raisonnable d'envisager un essor semblable pour les nouvelles coopératives en Belgique ?

Incontestablement, la validité et le rayonnement des principes coopératifs restent entiers. Démocratie, c'est-à-dire un homme, une voix — autonomie et libre adhésion — refus de voir dans le profit autre chose qu'un moyen de servir l'intérêt des coopérateurs et du plus grand nombre, voilà des principes qui ne sont pas passés de mode. Mais sans invoquer comment ils ont été « interprétés » par un organisme comme le Boerenbond, des questions demeurent. La concurrence du marché, particulièrement âpre en temps de crise, ne contraint-elle pas les entreprises nouvelles à se comporter comme toutes les autres ? Travailler plus durement pour de moins bons salaires, ignorer des lois sociales, n'est-ce pas une condition de survie et un désaveu fondamental ? Et si les nouvelles coopératives constituent un laboratoire d'expériences sociales, qui se sert de ces expériences et quelles perspectives ouvrent-elles ?

C'est ce que nous tenterons de cerner dans une prochaine livraison des CM.

MARCELO OSSANDON (\*)  
RAFAEL SAITUA (\*\*)

Dette extérieure, chômage et dépendance externe :

# Le lourd héritage légué aux démocrates chiliens

*« En ce dernier moment où je m'adresse à vous, je voudrais que vous en tiriez la leçon : le capital étranger, l'impérialisme lié à la réaction ont créé le climat pour que les forces armées rompent leur tradition, afin de défendre leurs prérogatives et leurs privilèges. »*

**Salvador Allende,**  
Palais de la Moneda,  
11 septembre 1973

## INTRODUCTION

Parler de l'endettement chilien à partir de septembre 1973, date qui marque pour le Chili la rupture démocratique de sa vie politique et sociale, nous oblige à le replacer dans le contexte international, tout en étant conscients que ce drame financier s'explique aussi bien par des facteurs internes inhérents au modèle économique appliqué au Chili, qu'à l'environnement international dans lequel il s'insère.

Il y a donc dans cette démarche des éléments d'analyse qui sont communs à l'ensemble des pays de l'Amérique latine (déjà abordés dans un autre travail) mais surtout des caractéristiques spécifiques à la situation chilienne (1).

Toutefois, le problème de l'endettement externe de l'Amérique latine et du Chili en particulier, nous amène à faire deux remarques préalables :

- 1) Si le sujet « endettement » est à la une des problèmes latino-

---

Ce texte est un résumé de Ossandon M. et Saitua R. : *Dette extérieure, chômage et dépendance : un modèle économique. (Rencontre internationale sur l'endettement du tiers monde. CNCD-Bruxelles, juin 1985).*

(\*) Chercheur, Université de l'Etat à Mons-Belgique.

(\*\*) Economiste chilien, licencié de l'Université Erasme de Rotterdam-Nederland.

1) Ossandon M. (1985). La dette latino-américaine. Privatisation et concentration des flux financiers. In *Revue Nouvelle* pp. 23-40 janvier.

américains, à la suite des difficultés de paiement des plus grands débiteurs du continent (l'Argentine, le Brésil et le Mexique) ce qui a fait craindre un krach financier d'envergure mondiale, le problème est avant tout politique.

La démocratisation de certains pays tels que l'Argentine, la Bolivie, l'Uruguay, avec le lourd héritage sur le plan de l'endettement international légué par les dictatures militaires, montre à quel point le problème revêt un caractère de confrontation entre pays créanciers et pays débiteurs. Il est posé à une vaste échelle pour le Brésil qui, après vingt ans de régime militaire vient de désigner un président civil.

Inutile de rappeler ici que le problème se pose déjà actuellement aux démocrates chiliens qui sans vouloir brûler les étapes, car l'objectif immédiat reste le renversement de Pinochet, s'en inquiètent eux aussi. Bref, le problème est commun aux pays qui sont parvenus à se débarrasser des dictatures et à ceux qui cherchent à y mettre fin.

2) La deuxième remarque, quant à elle, comporte un élément historique. En fait, il serait inexact de présenter l'endettement externe et les risques y afférents comme une chose inédite. Les pays du tiers monde et de l'Amérique latine en particulier étaient déjà très endettés au 19<sup>e</sup> siècle. Par comparaison aux chiffres d'investissements dans les autres régions du monde sous-développé, l'Amérique latine était la plus grande consommatrice de capitaux des pays industrialisés au siècle dernier (2).

Cela dit, la mise au net de ce vieux problème s'est concrétisée surtout au cours de 1984, notamment à la suite du refus de l'Argentine de négocier sa dette extérieure sur proposition du FMI. Bien que des négociations entre l'Argentine et le FMI aient abouti par la suite, cette attitude courageuse du gouvernement d'Alfonsín n'a fait qu'accentuer l'idée d'aborder le dossier de l'endettement latino-américain à partir d'une optique globale.

C'est dans ce contexte que le consensus de Cartagena prévoit essentiellement la mise au point d'un mécanisme de consultation et de suivi régional visant à promouvoir le dialogue avec les pays créanciers et la Banque mondiale.

Cette prise de conscience s'opère sur fond de combats des peuples de l'Amérique latine. Plus personne sur le continent ne se fait d'illusions sur les qualités de « bons gestionnaires » des régimes forts.

Certes, l'endettement latino-américain n'est pas directement lié à la montée des régimes répressifs, mais le naufrage a été manifestement plus grand dans les pays où les militaires ont pris le pouvoir au nom des grands principes économiques :

- assainir l'administration publique
- mettre les entreprises nationales en face de la concurrence internationale en stimulant des importations et en tolérant une croissance souvent spectaculaire qui a entraîné une aggravation des inégalités sociales et des déséquilibres régionaux.

Nous songeons notamment au Chili, à l'Argentine, à l'Uruguay et dans une moindre mesure au Brésil, qui ont mis en avant une nouvelle

2) Corm G. (1982). L'endettement des pays en voie de développement : origine et mécanisme. In Dette et Développement. Editions Publisud, Paris.

régulation économique appliquée avec vigueur par des « Chicago boys » qu'on disait les meilleurs et les plus brillants. Ce sont précisément ces modèles monétaristes qui ont conduit au démantèlement des industries nationales et à la réduction des marchés internes. Ils ont aussi lourdement hypothéqué l'avenir en écrasant les budgets consacrés à l'éducation et à la santé.

Au vu de cette situation difficile, qui tenir pour responsables de cette crise ? La question est souvent posée : il est simple de montrer le mauvais du doigt. Certes, et ceci sera notre hypothèse de travail, aucune des parties impliquées dans la crise financière n'est innocente : ni les banques occidentales, ni les Etats industrialisés, ni les gouvernements des pays latino-américains qu'ils soient de dictatures militaires ou pas. Bref, les torts sont partagés.

## **I. LE MODÈLE NÉO-LIBÉRAL, LE GRAND RESPONSABLE**

Le modèle économique néo-libéral ou monétariste a été appliqué au Chili avec une ampleur et une vigueur inconnues jusque-là en Amérique latine, et peut-être dans le monde.

Comment peut-on résumer les éléments essentiels de celui-ci ? (3)

Les économistes de l'Ecole de Chicago, parmi lesquels Milton Friedman, affirment à partir d'une approche monétariste que les causes de l'inflation et de la crise sont dues d'une part, à un excès de la demande à la suite de l'expansion excessive de la circulation monétaire, employée pour financer le déficit du secteur public et, d'autre part, aux distorsions dans les prix provoquées par l'intervention de l'Etat en tant qu'agent économique.

La nouvelle régulation économique au Chili, qui est à l'opposé de toute politique menée dans le pays pendant les cinquante dernières années, peut être schématisée comme suit :

Privatisation et concentration économique, démantèlement de l'appareil économique de l'Etat, répression syndicale et compression salariale, large ouverture commerciale et financière, et appel pressant au capital étranger, le tout accompagné d'une stricte orthodoxie monétaire et budgétaire. Bref, un modèle préconisant une liberté inconditionnelle du marché en tant que régulateur de toute activité économique.

Le processus de privatisation à outrance ne se limite pas aux moyens de production, il s'étend aussi aux institutions financières. Les banques, tenues par une poignée de groupes économiques, utilisent leur pouvoir pour financer les entreprises de ces groupes, même si celles-ci ne sont pas viables.

Le système financier, qui ne devait être qu'un instrument subordonné de l'appareil productif devient ainsi le cœur du modèle économique néo-libéral et l'outil essentiel de la concentration économique.

3) Ossandon M. (1983). L'impact du modèle néo-libéral sur les relations entre le Chili et la CEE. In 10 ans de relations entre le Chili et les pays de la Communauté européenne. pp. 149-168. Centre de Droit International. Centre d'Etude de l'Amérique latine. ULB novembre.

A la désétatisation et dénationalisation de l'économie, s'applique une approche du commerce extérieur basée sur la théorie des avantages comparatifs. Cette conception vise à transformer l'économie chilienne en économie ouverte sur le marché mondial, en affirmant que les ressources dont le pays dispose devraient s'orienter vers les secteurs présentant des avantages pour ceux-ci.

Ainsi, si l'on analyse les investissements directs pendant la période Pinochet, on s'aperçoit du nouveau rôle assigné au Chili par les capitaux étrangers : producteur des biens primaires tels que minerais, produits de la mer, fruits, industrie du bois etc...

La spécialisation accrue du pays dans la production minière, à laquelle poussent ces investissements étrangers, suit une logique de développement déterminée presque exclusivement par les avantages comparatifs dont le pays dispose actuellement : un quart des réserves mondiales de cuivre et dans ce secteur une force de travail hautement qualifiée et bon marché (4).

Conformément au schéma précédent, encouragement sans borne de la concurrence étrangère à la suite du démantèlement des barrières protectionnistes protégeant l'agriculture et plus particulièrement l'industrie nationale.

Ruinés, les agriculteurs chiliens ont dû se retirer du marché intérieur et le Chili commence à importer des produits pour lesquels il était autosuffisant auparavant (huile de table, lait, etc.). Dans les secteurs industriels, les produits textiles ont été durement touchés.

En dépit du contrôle par l'Etat chilien de la sidérurgie, du charbon et de l'énergie, l'axe du développement économique que constituait le secteur manufacturier et l'initiative publique dans de vastes domaines économiques ont été sérieusement remis en question.

Dans le nouveau schéma de développement, c'est aussi aux secteurs agricole et minier (basés sur l'exportation et en étroite collaboration avec le capital étranger) qu'est assigné le rôle d'accélérer le développement.

A cela s'ajoute une politique de taux de change fixe entre 1979 et 1982 (surévaluation du peso par rapport au dollar) favorable aux importateurs, ce qui a entraîné une augmentation en flèche des importations et la destruction presque complète du secteur industriel manufacturier-corrolaire direct du processus de destruction du marché intérieur et de la concurrence externe.

Cette restructuration profonde des secteurs productifs est caractérisée par l'abandon partiel de la production locale, la faillite de nombreuses entreprises et la suppression des emplois correspondants. Le chômage non indemnisé touche près de 30 % de la population active en 1984 contre 4 % en 1973.

*(Voir tableau I en haut de la page suivante)*

Corollaire de cette politique : formation d'une véritable armée industrielle de réserve composée d'un nombre non négligeable de chômeurs ayant une certaine qualification professionnelle. Parallèlement on assiste à une définition institutionnelle du travail (Plan laboral) qui

4) Ominami C. (1981). Le Monde Diplomatique. Janvier.

**TABLEAU N° 1**  
**Evolution du taux de chômage**

Année	Chômage	Chômage + Plan d'emploi minimum (*)
1981	11.7	16.3
1982	21.5	26.3
1983	21.7	30.2
1984	21.5	29.9

Source : Département d'Economie Université du Chili. Occupation et chômage. Enquête nationale cité in CIEPLAN n° 13, juin 1984 (annexe statistique). Santiago du Chili. (5)

(\*) **Plan d'emploi minimum** : celui-ci consiste à occuper des chômeurs dans des tâches de nettoyage des rues et de voiries. L'engagement est notamment pratiqué par les communes avec des salaires au-dessous du salaire minimum légal.

non seulement limite gravement le droit de grève, mais réduit aussi les négociations salariales au cadre étroit de l'entreprise.

Dès lors, dans ce contexte, la formule de la démocratie surveillée n'est que le nouveau visage d'un pouvoir politique fort, visant à dévaloriser la force de travail et à rendre plus compétitive l'industrie locale au niveau international.

Si cette politique d'ajustement vise à réduire de manière draconienne le niveau de la demande en minimisant le rôle de l'Etat, force nous est de constater que la non-intervention n'est pas imposée à l'ensemble des marchés. Le marché du travail est à ce propos un exemple parlant. En outre, le poids quantitatif et qualitatif de l'Etat et des groupes monopolistes va à l'encontre de l'image idéale d'un retour vers un système parfaitement concurrentiel auquel participerait une multitude de petits producteurs.

Au contraire, dans les conditions actuelles, l'Etat, en dépit de la privatisation, contrôle les principaux revenus du pays. Dès lors, la question est de savoir à qui profite cette intervention.

Dans le Chili actuel, rien n'est plus loin de l'arbitrage impartial du marché que l'existence d'une poignée de groupes financiers qui contrôlent l'essentiel de l'activité économique et dont la puissance s'est renforcée durant l'ère Pinochet. En outre, les notables de ces groupes passent de ceux-ci au gouvernement et réciproquement.

## II. LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE L'ENDETTEMENT

Dans le contexte de récession que connaissent les pays capitalistes développés, on assiste au cours de la décennie passée à une vigoureuse expansion de ce que l'on a convenu d'appeler l'économie de crédit international.

5) CIEPLAN n° 13, juin 1984. Annexe statistique. Santiago du Chili.

La diminution des possibilités d'investissements dans les pays centraux rend possible la réaffectation des excédents provoqués par le choc pétrolier vers l'ensemble des pays du tiers monde (le recyclage des petrodollars).

Sommairement, cette phase peut être caractérisée comme suit : le cours du dollar est bas, les taux d'intérêts sont faibles, l'inflation mondiale relativement importante.

L'émission de monnaie internationale repose de plus en plus sur les différentes insertions des pays à excédents et des pays à déficits. C'est pour une large part l'excédent de l'OPEP qui apparaît en contrepartie des déficits du tiers monde.

En clair, nous sommes en présence d'une phase de sur-liquidité constituant une précondition de l'endettement international. A la différence des conditions qui prévalaient au début du siècle où les relations financières internationales étaient directes, c'est-à-dire, le prêteur primaire entrant immédiatement en relation avec l'emprunteur final, aujourd'hui, la part de ces prêts dans celle-ci est faible et c'est auprès des intermédiaires bancaires qu'ont été placés les excédents et par ces intermédiaires qu'ont été financés les déficits. Il y a là une particularité importante à retenir dans l'analyse du phénomène qui nous occupe.

L'arrivée de l'économie de crédit international marque un tournant dans les relations Nord-Sud. Les économies sous-développées « bénéficient » d'une ressource jusque-là rare : les capitaux financiers permettant de masquer la fragilité de leurs balances des paiements. C'est là un paradoxe.

La récession prive de nombreux pays sous-développés de fonds en provenance de leurs exportations en même temps qu'elle alimente le processus d'endettement et leur évite transitoirement de succomber à l'étouffement économique.

Pour les économies du Nord, ce processus exerce un effet positif : la demande croissante du tiers monde joue un rôle non négligeable dans le commerce mondial en permettant aux pays industrialisés d'atténuer les conséquences de leur récession interne.

L'augmentation des réserves monétaires, la progression des importations ont renforcé l'image de solvabilité de la région. Les dirigeants de l'Amérique latine ont joué le jeu. Pour eux, les emprunts extérieurs procuraient plusieurs avantages : ils permettaient d'acheter les apparences du développement et d'apaiser dans l'immédiat le mécontentement de populations en croissance vertigineuse. N'a-t-on pas parlé de « miracles économiques » au Brésil, et même au Chili ?

Les banques occidentales, poussées par une logique de « bons placements » de même que les Etats riches, ont prêté à l'Amérique latine pour lui permettre d'acquérir des biens produits par le reste du monde. Il s'agissait de bâtir des marchés, de prêter à des acheteurs en puissance.

Quoi qu'il en soit, une accélération de l'endettement s'est produite avec des changements notables dans la structure de la dette; avec notamment une importance croissante du crédit d'origine privée.

Ainsi, la plupart des pays latino-américains dont le Chili ont recours aux banques privées et non aux institutions multilatérales du crédit.

En 1980, la dette bancaire privée s'élevait à 78 % de la dette totale en Amérique latine, alors que pour l'ensemble des pays du tiers monde, la part de celle-ci était de 59 % (6).

L'origine bancaire privée pose souvent un problème : l'argent disponible suite au recyclage des pétrodollars est beaucoup plus cher en termes de services et de taux d'intérêts suivant l'origine privée ou publique de celui-ci. En effet, pour un montant identique de dette, le fait que celle-ci soit privée suppose des taux d'intérêts plus élevés que les crédits d'origine publique ou multilatéraux, ce qui se traduit par des taux flottants provoquant un enrichissement inévitable de la dette.

### III. DETTE EXTÉRIEURE CHILIENNE ET « SURLIQUIDITÉ »

Avant 1981, les énormes liquidités cherchant à se replacer à court terme et à des conditions avantageuses ont permis l'expansion rapide du système financier et bancaire au Chili.

L'Etat est intervenu sur le marché financier, qui s'est accru à l'abri de la libération totale des taux d'intérêts, favorisant l'accès aux crédits externes pour les monopoles et encourageant la spéculation pour les espoirs démesurés que les ténors du régime ont éveillés pendant la courte période d'expansion économique des années 78-80.

Baucoup de grands groupes ont profité de leur accès privilégié au crédit intérieur et extérieur pour s'engager sans mesure dans des secteurs peu rentables ou en difficulté, essentiellement la construction (luxueuse et de prestige), l'immobilier et la banque, ainsi que pour financer la frénésie des importations des biens de consommation.

En tout état de cause, la facilité avec laquelle le Chili a pu s'approvisionner en capitaux à l'étranger ces dernières années, est interprétée par les partisans du régime comme une approbation de sa politique par les milieux financiers internationaux (7).

Toutefois, l'impact de ces flux de ressources sur l'appareil productif a été quasiment nul, car il n'y a pas eu création d'entreprises par des sociétés étrangères. En effet, ces investisseurs, principalement nord-américains, n'ont nullement besoin d'investir directement dans le pays : ils se bornent à accorder des crédits, des prêts bancaires comme en témoigne l'endettement impressionnant de l'économie chilienne.

*(Voir tableau II en haut de la page suivante)*

Il ressort du tableau n° 2, qu'au terme de 1984, la dette extérieure d'après les chiffres officiels s'élève à peu près à 19 milliards de dollars dont l'augmentation des montants est particulièrement spectaculaire à partir de 1978. En outre, le rapport dette/exportations enregistre un accroissement important notamment à partir de 1981.

Si l'on considère que les exportations d'un pays reflètent sa capacité de paiement vis-à-vis de l'extérieur, nous constatons qu'en 1984 par

6) Ominami C. (1983). Del colapso de la economía de endeudamiento internacional a la necesidad de una estrategia de independencia nacional. Centre d'études et de recherches sur l'entreprise multinationale. CEREM. Paris p. 4.

7) Jamar M. (1983). L'assistance financière de la CEE au Chili après le putsch de 1973. Centre de droit international. Centre d'Etude de l'Amérique latine. ULB op. cit. pp. 105-131.

**TABLEAU N° 2**  
**Dette extérieure du Chili**

Année	Montant en US \$ 10 <sup>6</sup>	Dette/Exportations	Paiements/Exportations d'intérêts = %
1973	4.048	3.09	8.4
1974	4.774	2.21	8.6
1975	5.263	3.31	17.8
1976	5.195	2.45	15.4
1977	5.434	2.48	16.7
1978	6.664	2.71	19.8
1979	8.484	2.21	17.6
1980	11.084	2.35	17.0
1981	15.557	3.92	36.1
1982	17.262	4.56	54.6
1983(*)	17.800	4.65	53.3
1984(*)	18.350	4.40	51.2

(\*) chiffres provisoires

Source (tableau n° 2) : Banque Centrale du Chili. *Dette extérieure du Chili. Juillet 1979*, cité par : C. Ominami. - Banque Centrale, divers bulletins mensuels 1983, 1984 (8).

exemple, la dette extérieure chilienne représente plus de 4 fois la valeur des exportations. Notons à ce propos qu'en 1973 ce rapport était de 3 fois. Les mêmes tendances se révèlent en ce qui concerne le paiement d'intérêts qui représentait 8,4 % de la valeur des exportations en 1973, contre 51,2 % en 1984.

Mais si l'accroissement de l'endettement est indéniable, plus révoltant apparaît encore le constat sur l'utilisation des fonds obtenus de l'étranger par l'oligarchie financière du pays. En fait, l'analyse de la composition de la dette chilienne, confirme par des chiffres officiels, la destination de ces fonds.

**TABLEAU N° 3**  
**Composition de la dette extérieure (en milliards de dollars)**

	Solde net 1975	Solde net 1982
Total dette extérieure (1)	4.854	17.262
Secteur public (2)	4.068	6.660
Secteur privé (3)	786	10.493
Secteur bancaire (4)	154	6.703
Pourcentage de la dette avec les institutions financières	24,8 %	86,8 %

(1) y compris des crédits à court terme

(2) y compris la Banque de l'Etat

(3) y compris banques, mais crédits à court terme exclus

(4) Banque de l'Etat non comprise

Source : Banque Centrale du Chili. (9)

8) Banque Centrale du Chili. *Dette extérieure du Chili. Juillet 1979*, cité par C. Ominami op cit. Banque Centrale, divers bulletins mensuels 1983 et 1984.

9) Banque Centrale du Chil. cité par plusieurs auteurs. *Biología del cancer*

En se rapportant au tableau n° 3, nous constatons que si l'endettement du secteur public avec l'extérieur passait de 4.068 milliards de US \$ en 1975 à 6.600 milliards de US \$ en 1982, celui des banques privées passait de 154 à 6.703 milliards de US \$ pour la même période. C'est donc le secteur privé de l'économie qui est le grand bénéficiaire de la captation des ressources externes (10).

On peut, plus que jamais, percevoir une nette corrélation entre la concentration du pouvoir économique et la concentration du pouvoir politique. Disons d'emblée que le pouvoir de ces groupes liés à l'oligarchie financière, ne soutient incontestablement aucune comparaison avec celui de la masse des moyennes et petites entreprises. Ceci en raison surtout de leur accès au crédit international et leur domination sur le système financier du pays.

Mais, comme nous l'avons déjà précisé précédemment, tant la politique économique du régime que la conjoncture économique internationale expliquent les problèmes liés à l'endettement.

C'est à partir de 1978 que l'on applique au Chili avec toute sa vigueur, une politique monétariste ouverte sur le marché mondial. Celle-ci peut être caractérisée par deux éléments essentiels :

- 1) Une réduction drastique de la protection des tarifs douaniers qui se réduisent d'une moyenne de 94 % en 1973 à un taux uniforme de 10 % et ce à partir de 1979.
- 2) L'application à outrance d'un taux de change fixe (surévaluation du peso par rapport au dollar).

Ces deux politiques sont basées sur les postulats de ce que l'on a convenu d'appeler les ajustements automatiques, dans lesquels l'Etat met en œuvre une politique monétaire restrictive qui consiste à limiter le financement monétaire du déficit fiscal et partant, de la masse monétaire de l'économie.

Au-delà des justifications théoriques et des dogmatismes doctrinaux qui découlent des théories dites de l'équilibre général, la politique appliquée au Chili a favorisé ouvertement les groupes économiques contrôlant le capital financier et le commerce extérieur. Ceux-ci ont largement profité de la masse des crédits internationaux, cherchant à se placer à court terme et à des conditions avantageuses et surtout de l'écart entre les taux d'intérêt pratiqués au niveau international et des taux intérieurs en vigueur au Chili.

D'après les chiffres de la Banque Centrale, les taux d'intérêts internes ont dépassé les 38,8 % annuels en 1983, alors que le taux d'intérêts sur la place de Londres était au même moment à près de la moitié.

Quoi qu'il en soit, une économie comme celle du Chili, fortement monopolistique est loin de s'ajuster aux postulats des « ajustements automatiques ».

de Chicago y por que Chile democrático no pagará la deuda de los monopolios. Publié par l'Institut Alejandro Lipschütz. Santiago de Chile. 1984. pp. 1-15.

10) Biología del cancer de Chicago... op. cit.

**TABLEAU N° 4**  
**Évolution des comptes extérieurs du Chili**

Année	Balance commerciale (10 <sup>6</sup> \$ US)	Taux d'intérêts réels	Solde compte courant
1977	34	7.7	- 551
1978	- 426	- 2.3	- 1.088
1979	- 355	- 4.5	- 1.189
1980	- 764	- 8.1	- 1.971
1981	- 2.677	25.1	- 4.733
1982	63	26.1	- 2.304

Source : Banque Centrale du Chili (11).

En se rapportant au tableau n° 4, nous pouvons constater que la politique économique mise en œuvre à partir de 1978, a entraîné un déficit croissant de la balance commerciale avec tout de même une légère amélioration en 1982. Toutefois, à partir de 1980, les taux d'intérêts réels payés par le pays enregistrent une hausse considérable. Ces taux étant déterminés par les taux nominaux, le taux d'inflation et la variation des termes de l'échange des exportations chiliennes. En 1981, le pays doit faire face à une persistante détérioration des termes de l'échange, à une montée des taux nominaux et partant des taux d'intérêts réels.

A la détérioration des termes de l'échange, viennent s'ajouter en 1982 les problèmes inhérents à la crise mondiale des liquidités qui ne font qu'aggraver la situation économique du pays.

En effet, sous l'impulsion de la Réserve fédérale américaine préconisant à partir de 1979 une politique monétaire anti-inflationniste au niveau mondial s'amorcent les conditions d'un renversement de tendance. La période d'abondance des capitaux disponibles, d'émission inflationniste dans les pays développés, et de recyclage des fonds pétroliers est révolue.

En un mot, le caractère précaire des disponibilités en devises du régime dans le cadre d'une restriction financière internationale, le niveau élevé des taux d'intérêts internationaux, la montée du dollar, la stagnation de la demande des produits exportés, la détérioration des termes de l'échange etc..., constituent autant de facteurs expliquant les faillites en cascade d'une série d'institutions financières et entreprises nationales amenées à déposer leurs bilans.

Toutefois — et nous insistons là-dessus — c'est à la logique du modèle lui-même que revient la plus grande responsabilité de ces difficultés. C'est pourquoi le gouvernement chilien a dû changer de cap dans l'orientation de sa politique économique. Celui-ci abandonne la politique de taux de change fixe et adopte une politique de dévaluation périodique du peso. La hausse du taux de change a eu une répercussion directe sur le nombre non négligeable d'entreprises tournées vers les

11) Bulletin Banque Centrale du Chili. Bulletins mensuels 1983 et 1984.

importations. De surcroît, une grande partie de leurs dettes contractées avec l'étranger est libellée en dollars.

Les banques privées sont de ce fait dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements vis-à-vis de l'extérieur, ce qui explique que le gouvernement chilien a dû intervenir dans huit banques acculées à la faillite et se porter garant de leurs dettes.

L'impact de ces politiques sur l'économie nationale peut être évaluée rien qu'en 1982 comme suit : le produit national brut a fléchi de 14.1 % et la production industrielle de 15.6 %.

Devant cette situation, la politique du type de change fixe et les « ajustements automatiques » ont été abandonnés. Les tarifs douaniers ont aussi été modifiés et portés à un taux de 30 % en moyenne pour l'ensemble des produits.

## CONSIDÉRATIONS FINALES

L'impulsion donnée par la Réserve fédérale américaine à une politique sévèrement anti-inflationniste, n'est pas de nature à arranger les choses à partir d'une optique tiers-mondiste.

Au cours du dollar élevé, aux taux d'intérêts en hausse et à une inflation mondiale plus ou moins maîtrisée, s'ajoutent les mesures protectionnistes dans les pays développés. Celles-ci se révèlent très coûteuses pour les pays en voie de développement pour lesquels seule une croissance stable des exportations permet une gestion de leur dette.

En tout cas pour le Chili, toute croissance économique est compromise dans les cinq prochaines années, eu égard aux niveaux insupportables atteints par sa dette extérieure.

Afin de se faire une idée, bien que sommaire, de ce que représente ce problème pour le pays, il nous suffit de rappeler ici que la dette chilienne est l'équivalent de 4.5 fois les exportations totales du pays en 1983, ou si l'on préfère, de toute sa production en 1982.

D'autres chiffres renforcent encore l'ampleur de ce drame financier : les paiements d'intérêts et les amortissements afférents à la dette représentent à eux seuls un montant supérieur aux 4.5 milliards de dollars. Disons d'emblée que la valeur des exportations du pays est de 3.8 milliards de dollars, dont 2 milliards sont affectés aux importations absolument indispensables et près d'un milliard aux importations des biens de capital et au paiement des services financiers (12).

Si l'on fait une estimatoin relativement optimiste sur les investissements étrangers directs pour un montant de 300 millions de dollars, on s'aperçoit aisément que le gouvernement de Pinochet ne saura affecter que 1.2 milliard à l'acquittement des intérêts et il sera acculé à renégocier les 100 % des amortissements. Cette perspective implique tout simplement une croissance zéro pour le pays. En 1984, le Chili a dû déjà tirer des ressources de ses réserves (600 millions de dollars), recours qui aujourd'hui semble épuisé.

Voilà donc les sombres perspectives pour le peuple chilien si le régime parvient à se tenir en place.

---

12) Biología del cancer de Chicago... op. cit. p. 4 et suivantes.

Quant aux flux financiers, ils ont été orientés principalement vers les opérations commerciales spéculatives à court terme. Ajoutons à cela les achats d'armements et le tableau noir est complet. En fait, presque complet car il faut encore prendre en compte le processus de fuite de capitaux. L'action incontrôlée des sociétés transnationales dont les filiales installées au Chili rapatrient les bénéfices vers les maisons mères contribue sensiblement au déséquilibre de la balance des services.

Bref, la fuite des capitaux est estimée dans une fourchette allant entre 7 et 8 milliards de dollars pour la période 1974-1982. A ce propos, le Chili n'a fait que suivre la tendance générale de l'ensemble des pays sous-développés et notamment des grands débiteurs de l'Amérique latine. Hier emprunteurs nets, ces pays transfèrent aujourd'hui une part croissante de leurs ressources vers les pays capitalistes développés. Nous sommes donc en présence d'un véritable tournant. Les pays sous-développés deviennent des fournisseurs nets de capitaux aux pays capitalistes développés et malgré cela leur dette s'accroît.

Les raisons en sont multiples. Disons simplement qu'aux choix de développements inadéquats, le processus de l'endettement a comporté de grosses erreurs techniques : des emprunts trop souvent négociés à court terme et à des délais d'amortissement plus courts. Mais, au-delà des torts techniques et des négligences coupables, c'est toute une philosophie du développement qui doit être mise en cause.

Dans le cas du Chili les agissements du capital financier sont à dénoncer : si en 1974, 19,3 % du total de la dette chilienne étaient contractés auprès des banques étrangères privées, en 1982, la part de la Banque privée était de 86,6 %.

A-t-on besoin de montrer du doigt les vrais responsables de la crise financière au Chili ? Certainement pas. D'où la portée politique de la débâcle économique et l'urgence de la plus large unité afin d'extirper le cancer Pinochet et d'entamer ensuite le difficile chemin de la reconstruction nationale.

Tout cela dans le cadre d'une modification de la gestion de l'endettement international. Ce système composite comprend, outre l'ensemble des banques prêteuses, le FMI et les autorités monétaires américaines dans une nouvelle division internationale du travail au niveau de la gestion financière. Les banques privées sont le canal par lequel se concrétisent les financements nécessaires. Parmi ces banques une redistribution des créances s'effectue peu à peu, qui permet aux institutions les moins préparées de se retirer de telle ou telle région à problème. Ces banques privées sont même obligées de participer à des financements contraints (13). Mais, elles ne peuvent pas exercer librement une contrainte financière directe sur les pays endettés pour les obliger à s'ajuster à terme. Cette contrainte, c'est aujourd'hui (un grand gendarme) le FMI qui l'exerce de fait.

C'est ainsi que pour les pays latino-américains, dont le Chili, devant l'impossibilité d'obtenir de nouvelles ressources financières,

13) Endettement international : le carcan pp. 279-347, p. 289. In Economie mondiale 1980-1990 : la fracture ? Rapport du CEPIL. Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales. Economica 1984.

visant à combler leurs déficits commerciaux traditionnellement élevés et à honorer les services de la dette, la renégociation de celle-ci doit se faire par le biais du FMI. C'est la raison pour laquelle celui-ci préconise des négociations pays par pays.

La médecine du FMI est suffisamment connue pour s'y attarder davantage. Ses injonctions sont graves et ce pour trois raisons :

- des produits importés plus chers suite aux brutales dévaluations;
- contraction de la consommation privée (via diminution des importations et de la modération salariale);
- diminution des dépenses publiques qui dans le capitalisme périphérique constituent un facteur substantiel de la demande d'investissement pour l'industrie.

Cela met en évidence l'irrationalité de l'ensemble de propositions que le FMI à l'instar des centres financiers mondiaux impose aux pays du tiers monde aux prises avec les difficultés que l'on sait.

A une époque fortement caractérisée par l'interdépendance croissante de l'économie mondiale, il y a tout lieu de se demander si les recettes préconisées par le FMI ne sont pas de nature à enfoncer davantage les pays capitalistes sous-développés dans la crise économique. En fait, celle-ci amène à des réflexes protectionnistes et à la diminution de la demande d'exportation de la part des pays développés.

Par ailleurs, le poids des Etats-Unis au sein du FMI est incontestable et la neutralité de cet organisme est difficilement défendable. Il applique deux poids et deux mesures lorsqu'il prône l'équilibre budgétaire aux Etats faibles et tolère un fabuleux déficit de 200 milliards de dollars à Washington.

Même Henri Kissinger, qu'on ne peut certes pas taxer de dissidence à l'égard de la politique américaine est amené à admettre la gravité du problème. « Aucun des débiteurs de l'Amérique latine ne sera capable, dit-il, de payer sa dette, de réaliser une croissance économique et de maintenir son équilibre politique et social. Se basant sur la "Real Politic", il se prononce pour des rééchelonnements réalistes, la modération du protectionnisme et la diminution des taux d'intérêts, notamment américains. » (M. Labaki, « Le Soir » du 26 juin 1984).

En outre, nous constatons que la logique de la démocratie est inconciliable avec les pratiques du FMI et des banques, leurs largesses vont aux régimes les plus répressifs. Que doit faire le nouveau régime démocratique argentin quand son prédécesseur militaire a quadruplé la dette extérieure de l'Argentine ? Sous Pinochet, la dette a déjà quintuplé. Comme l'a souligné Claude Julien dans « Le Monde Diplomatique », le sang de ceux qui ont revendiqué et ont été réprimés (les disparus) ne figure nullement dans les bilans des banques.

Le programme économique de Pinochet et les accords passés entre le gouvernement chilien et le FMI, ne font qu'accroître la crise du pays.

Il s'agit de comprimer davantage l'économie, d'accentuer la perte du pouvoir d'achat des travailleurs, de faire usage des variables monétaires visant à générer un excédent financier permettant d'obtenir de nouveaux crédits; ceux-ci étant utilisés aux paiements des intérêts et des dividendes des précédents. Bref, obtenir un brevet de bonne con-

duite auprès de la Banque Internationale afin d'enfoncer encore le pays dans une plus grande dépendance, une plus forte dénationalisation et dans la spirale infernale de la dépression économique.

C'est pourquoi les démocrates chiliens devront répondre dans un avenir rapproché au moins aux trois questions suivantes :

- 1) L'Etat démocratique chilien devra-t-il prendre en charge les dettes contractées par les groupes économiques privés ?
- 2) L'Etat démocratique chilien devra-t-il déclarer nulles les renégociations de la dette publique menées par les représentants de l'actuel gouvernement ?
- 3) L'Etat démocratique chilien prendra-t-il des mesures visant à récupérer des ressources que le secteur privé a utilisées au moyen des dettes contractées avec son aval ?

La réponse à ces questions sera sans doute fonction du type de gouvernement futur et du rapport des forces de celui-ci et surtout du degré de concertation des grands débiteurs de l'Amérique latine confrontés à des problèmes analogues.

Que le problème soit politique, personne ne semble plus le contester. Dans cette campagne de sensibilisation, l'opinion publique européenne peut jouer un rôle non négligeable. Prenons le cas du Nicaragua, devant l'agression de l'administration Reagan de ce pays, le contre-projet de la CEE pour l'Amérique Centrale tombe à point nommé. Concernant l'endettement extérieur peut-on élargir ces propositions à l'ensemble de l'Amérique latine ?

L'Europe des Dix que veut-elle, que peut-elle ? L'adhésion de l'Espagne et ses liens avec l'Amérique latine, peuvent-ils pousser la CEE à occuper son terrain ? Il y a là un vide immense à combler, dit Nagels, diplomatiquement, politiquement, économiquement (14). Nous répondrons par l'affirmative, il est grand temps que les démocrates européens se tournent vers l'Amérique latine, au moment où les relations entre l'Europe et ce continent formeront dans le courant de la prochaine décennie un véritable baromètre de la tension Nord-Sud.

Refusant l'idée selon laquelle les problèmes latino-américains vont d'abord se manifester à Washington plutôt qu'en Europe, B. Liétard affirme que celle-ci a investi davantage que l'Amérique du Nord et que les banques européennes ont augmenté leurs risques sur ce continent en moyenne trois fois plus rapidement que les banques américaines, les Européens sont aux premières loges, même si l'opinion publique et les hommes politiques ne s'en rendent pas compte (15).

Cette opinion publique européenne devra faire aussi la part des choses concernant l'endettement latino-américain. Ainsi par exemple, si l'Argentine fait face à sa crise financière avec un gouvernement démocratique, le Chili est gouverné par une dictature qui opprime son peuple. L'exigence démocratique a toute son importance.

---

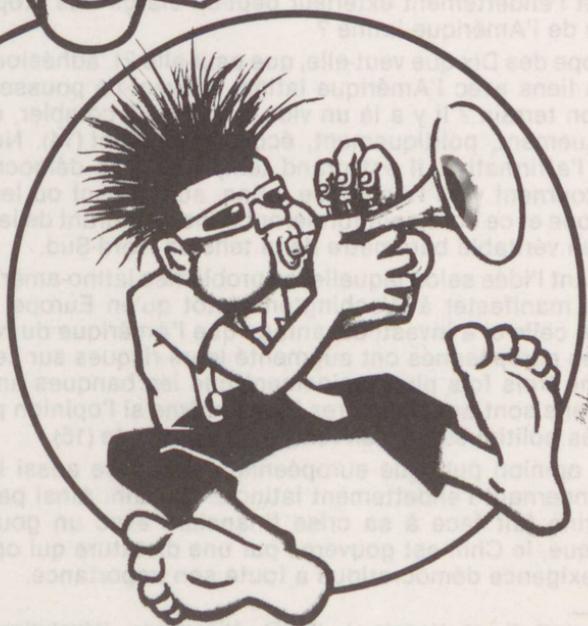
14) Houtart F. et Nagels J. (1985). Nicaragua. Révolution et contre-révolution. Voir notamment XI contre-projet de la CEE pour l'Amérique Centrale. pp. 26-29. Editions de la Fondation J. Jacquemotte.

15) Liétard B. (1983). Les relations CEE-Amérique latine dans le contexte du Nouvel Ordre Economique International. Doc. 16, colloque Pacte Andin, mai 1983. Centre d'Etude de l'Amérique latine - ULB.

Dans l'opposition au Chili, dans l'exercice du pouvoir en Argentine, en Bolivie, en Uruguay et au Brésil, les démocrates d'Amérique latine sentent le poids de la dette. Pour avancer, la solidarité internationale des peuples leur est indispensable, ainsi que la concertation à travers tout le continent.

# Fête du D.R.

21, 22 sept.



fête du drapeau rouge  
bruxelles - chaussée d'anvers - gare du nord

## LIVRES

# Drôle d'agenda

par Jean Blume

Saluons d'emblée cette double et heureuse incongruité de l'édition : un communiste belge publie ses mémoires au soir d'une vie militante bien remplie, et qu'il poursuit en communiste.

Ce « Drôle d'agenda » que Jean Blume nous glisse dans la poche suscite une première réflexion extérieure à lui-même mais nullement étrangère à son propos, qui est de nous faire comprendre — qu'on aime ou qu'on déteste — ce qu'a pu être un itinéraire communiste dans ce pays.

Si l'on excepte le règlement de comptes que réalisa Fernand Demany dans « Si c'était à refaire », la bio (très bien) reconstruite de Bob Claessens et le très beau livre de Bert Van Hoorick rédigé par un socialiste, on constate combien la mémoire communiste est lisse en Belgique. C'est vrai que rarement un parti a payé pareil prix de dirigeants morts à la tâche — de Jacquemotte à Drumaux, de Burnelle à Beelen, sans évoquer l'hécatombe de la guerre.

Mais on ne peut se cacher qu'écrire plus tôt eût été sans doute vain, tant le poids d'une tradition de silence, du conformisme idéologique, du langage en uniforme de bois rendaient impossible, « face à l'adversaire », la plume impertinente, le cœur ouvert, la réflexion critique, la sincérité quoi ! Et réjouissons-nous que pour bien des raisons à analyser par ailleurs, il nous ait été épargné les pages inutiles, les œuvres complètes de... etc. On ne saurait cependant réduire exclusivement à ces facteurs les raisons de l'inexistence de journaux personnels politiques, de souvenirs inédits chez les militants communistes belges. L'expérience répétée m'a douloureusement confirmé ce vide. Ainsi que n'auraient pu nous apporter des textes de Félix Coenen, Xavier Relecom, Edgard Lalmand, Jean Terfve ou Pierre Joye !

Malgré les apparences, ceci nous ramène à Jean Blume.

Car le plaisir et l'intérêt que j'ai pris à dévorer ces pages stimulantes, joyeusement iconoclastes et profondément militantes ne peuvent gommer ce qui n'est pas une lupalissade : le moment était enfin arrivé qui rendait possible à qui en possédait le talent et l'intelligence de se lancer dans pareille aventure.

Je ne vais pas dérouler ici le fil de cette biographie, que l'ouvrage — sans longueurs ni lourdeurs — met 160 pages à dévider. Blume fut boxeur-journaliste, son style en a gardé le punch et il nous assène quelques formules-choc dont l'effet ne s'efface pas entièrement après l'impact. Ce n'est pas le hasard qui distribue les pages de ce premier volume autour de deux moments essentiels de l'histoire du PCB, qui sont aussi ceux du communiste Jean Blume : l'unité-Front populaire, la résistance.

L'auteur ne se dissimule pas derrière la geste héroïque, ni la nostalgie des grands moments passés. Il pose lucidement des questions, nous aide à réfléchir. Il a ainsi saisi le paradoxe de la mémoire militante qui exalte la grande période de l'antifascisme alors qu'elle symbolise au moins un échec, celui de la guerre qu'on n'a pu éviter, et qu'elle célèbre l'unité prorépublicaine alors que l'Espagne marque le sommet de la déchirure de la gauche.

Je me permets de marquer mon plaisir de voir le témoin-acteur confirmer ce que l'historien avait cru pouvoir discerner (\*). Son interrogation est également stimulante sur le résultat du scrutin de 1939, dont la stabilité n'est qu'apparente. De même, sa tentative d'explication des réactions différenciées au pacte germano-soviétique, par génération d'adhésion, nous paraît parfaitement opérationnelle.

Dans tout cela, le lecteur a naturellement tendance à sympathiser avec celui qui tient la plume avec une pareille franchise. Mais l'auteur ne dissimule pas ses aveuglements, ses passions et incompréhensions, y compris quand ses entêtements bolchéviques créent la rupture avec Isabelle, une mère pas triste pour un militant fier d'être stalinien...

Sur la guerre, la résistance, à nouveau quelques formules qui font mouche : « la résistance à petite vitesse, cela n'existe pas, ou alors ce n'est pas de la résistance ». Les grandeurs et les faiblesses de ce combat ne sont pas là où d'hypocrites débats — sur l'affaire Manouchian en particulier — ont voulu les placer. Il y a dans ces pages quelques données qui désamorçaient par avance les thèses les plus stupides entendues lors de ces débats.

Ce qui plaît et accroche chez Blume, c'est la conjonction permanente du quotidien qui permet de comprendre ce que fut réellement la clandestinité et la réflexion qui l'accompagne, rarement banale.

Le choc, le vrai, le lecteur qui connaît le dirigeant d'après-guerre l'aura dans les dernières pages : les retrouvailles sans chaleur du rescapé de Buchenwald avec son parti, sa condamnation de la formule brandie alors à l'exemple du parti voisin « le parti des fusillés », la description de la glaciation générale qui s'opère alors hors et dans le parti.

Et c'est précisément à ce moment, en 1948, en pleine conscience de ces difficultés que Jean Blume accomplit ce qu'il désigne comme une nouvelle adhésion au PCB. Ce sont évidemment les pages à venir qui nous donneront les raisons profondes de ce geste et de la fidélité à ce geste. Ce qu'il en dit ici — paix et progrès, patriotisme belge, européanisme occidental — j'avoue que le lien ne me semble pas bien établi et que la profession de foi nécessitera quelque démonstration ultérieure.

Au terme de ce premier volume, on ne peut dire que bravo et encore ! L'essai est réussi. Mais il place la barre fort haut pour la suite. Car cette fois, le militant non conformiste et pour le moins atypique cèdera la plume au dirigeant de ce même parti. Le test fondamental de l'ouverture d'esprit, de la réflexion stimulante, de la qualité de ces pages-ci repose en fait sur ce qu'écrira l'auteur dans la suite. Nos espoirs l'accompagnent.

**José GOTOVITCH**

*Editions de la Fondation Joseph Jacquemotte — 1985.*

(\*) José Gotovitch, *La guerre d'Espagne et la Belgique - un état des questions*, R.B.H.C., 1983.

# Cent ans de socialisme

Parmi les publications consacrées au centième anniversaire de la fondation du Parti Ouvrier Belge, plusieurs enrichissent de façon significative l'historiographie du mouvement socialiste (1). Rompant avec les habitudes d'auto-célébration qui caractérisent ce type d'événement, le PS a pris le risque de confier la rédaction de l'ouvrage de prestige du centenaire à des scientifiques dont beaucoup n'appartiennent pas au sérail, et qui n'ont pas été tenus à l'observation d'une neutralité bienveillante (2). Outre le beau texte lyrique de Robert Devleeshouwer, qui fonde l'histoire du POB/PSB/PS dans celle du mouvement ouvrier, trois contributions me paraissent importantes : celle de Jacques Nagels et Françoise Nice qui s'interrogent sur la place du marxisme dans la réflexion des socialistes belges, celle de José Gotovitch consacrée au bilan politique du Plan du Travail, celle de Jean Baufays enfin, qui décrypte les positions du parti en matière de fédéralisme.

Un sociologue réputé pour son sérieux, proudhonien et ami de Vandervelde, sympathisant puis député socialiste, pouvait déclarer lors des obsèques de César de Paepe que le défunt était « *médecin comme Littré et comme Marx* » sans que cette confusion n'indigne les assistants (3). C'est dire combien la pénétration du marxisme en Belgique fut tardive et fragmentaire, et F. Nice, qui nous donne le premier aperçu d'ensemble de ce « marxisme introuvable », a beau jeu d'insister sur les conséquences politiques des faiblesses théoriques du POB. Au-delà d'un ensemble de citations, le statut du marxisme dans la pratique socialiste se découvre au fil des réactions de ce parti devant les critiques qui s'élèvent en son sein et devant les événements qui « bouleversent le monde ». Jacques Nagels montre en quoi Vandervelde, le plus marxiste des socialistes belges (de Brouckère excepté), n'a pas su répondre aux outrances psychologisantes, ou aux contre-vérités, d'*Au delà du marxisme* : parce que le marxisme du « Patron » demeure un économisme, dépourvu d'armature philosophique ou dialectique. C'est pourquoi son œuvre évite de penser le passage d'une théorie du « possible » à une théorie révolutionnaire, où la première ne serait pas la négation de la seconde, mais bien la synthèse d'un mouvement dialectique qui s'ouvrirait à la dimension concrète de la lutte des classes.

Tout à l'opposé d'un Vandervelde, dont on a pu dire joliment qu'il est « *avec l'extrême-gauche du parti, sans l'être tout à fait, tout en l'étant, mais qui trouve pour exposer cela des formules si parfaites, qu'on l'applaudit de confiance* » (4), Henri de Man a posé un certain nombre de

---

(1) Rappelons pour mémoire que les revues *Contradictions* et les *Cahiers Marxistes* ont publié des numéros spéciaux à cette occasion ainsi que *Coopération*, organe de *Fébécoop*, n° 38, mars 1985, « 100 ans de coopération et de socialisme » et *CMB inform*, n° 97, avril-mai 1985, « POB : cent ans de luttes ».

(2) *1885/1985 du Parti Ouvrier Belge au Parti socialiste*. Mélanges publiés à l'occasion du centenaire du POB par l'Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, Editions Labor, 1985, 3.300 F.

(3) Discours d'Hector Denis, in *la Société nouvelle*, 1890, p. 592.

(4) Pierre Fontaine, in *le Rouge et le Noir*, 14 juin 1933.

questions cruciales au marxisme de la deuxième internationale. Les interrogations et les propositions qui en découlent, J. Gotovitch les a réévaluées en s'opposant de toutes ses forces aux tentatives hélas communes de comprendre l'œuvre de de Man « à rebours », à partir du manifeste d'ordre nouveau de 1940. En suivant l'évolution de l'auteur de *L'Idée socialiste*, on s'aperçoit en effet de la valeur des combats qu'il a engagés pour son Plan du Travail : pour la première fois depuis la revendication du Suffrage universel, le POB soutenait un programme positif, « *en mettant fin à la suite ininterrompue d'actions contre* ». Cette vaste mobilisation populaire ridiculise tous les diagnostics opposant un POB « pur » d'avant 1914 (ou 1902) à un parti « pourri » d'après-guerre. Elle s'impose par ailleurs comme la pierre de touche de l'isolement de de Man au début de la guerre. Car si entre de Man et son parti le fossé idéologique s'élargit au moment où l'attitude neutraliste d'un certain nombre d'intellectuels rompt avec l'élan de solidarité populaire en faveur de la République espagnole, c'est la méfiance dans laquelle il tenait le « mouvement des masses » qui l'a entraîné dans un gouvernement d'union nationale, en dehors du rapport de forces favorable qu'aurait pu lui apporter une mobilisation autour du Plan relayée par une victoire électorale. Une dérive solitaire et ambitieuse aura les conséquences que l'on connaît.

D'autres participants au même ouvrage témoignent de moins d'esprit critique. L'analyse de la « doctrine coloniale » du POB, présentée comme humaniste et clairvoyante, fait bon marché de l'attitude concrète de certains ministres socialistes qui, pour n'avoir pas exercé de responsabilités dans le département des affaires congolaises, n'en ont pas moins pris part à la politique internationale du pays. Et fallait-il occulter les intérêts de la Banque Belge du Travail dans plusieurs entreprises coloniales ? Par ailleurs, si les options socialistes en matière d'enseignement sont traitées avec rigueur et méthode (quoique dans un style surprenant : « *l'école unique était un item à géométrie variable...* » (p. 299), l'étude des relations du socialisme avec la culture aurait gagné à affronter les questions de l'héritage culturel, de la démocratisation de la culture et de l'innovation artistique.

C'est évidemment la période la plus récente qui donne lieu aux analyses les moins complètes. L'histoire du PSB, de la question royale à la création du PS n'est guère évoquée, et c'est au détour de la remarquable contribution de J. Baufays sur le « *socialisme et les problèmes communautaires* » (5) qu'il faut lire l'ébauche d'un propos impertinent. J. Baufays note en effet que les défaites électorales de 1965 et de 1968 ont été attribuées « *par commodité* » à l'influence des partis communautaires, « *la défaite du Parti socialiste ne se faisant pas nécessairement sur les mêmes arguments que ceux qui font la percée des formations fédéralistes* ». Et d'insister : « *le lâchage de la grève 1960-1961, la participation gouvernementale en 1961, le vote de lois comme celle sur le maintien de l'ordre et en fin de compte l'application de la loi unique*

---

(5) En précisant que la « *Lettre au Roi* » de Jules Destrée « n'a rien de socialiste » et en refusant lui aussi d'écrire l'histoire à rebours, J. Baufays s'écarte heureusement du mythe de la filiation « naturelle » qui conduirait du POB au PSB et puis au PS, trait caractéristique d'un anniversaire où les « jumeaux » PS et SP s'efforcent d'ignorer qu'ils ont le même âge !

constituent autant d'éléments de désaffection à l'égard du Parti socialiste. Quinze ans plus tard, quand s'amorcera le reflux des vainqueurs de 1965, il ne retrouvera pas ses électeurs » (p. 277). Même si elle a l'immense mérite de figurer dans un recueil commandé par le parti, cette énumération donne la mesure des questions politiques occultées par l'ouvrage du Centenaire : elle correspond très exactement au fossé séparant les avancées fédéralistes du PS actuel des retards accumulés par ce parti dans ses prises de position économique-politiques (6).

Paul ARON.

## Maisons du peuple

Si le domaine culturel demeure un des points faibles de l'historiographie du socialisme, le récent volume collectif que publient les Archives de l'Architecture Moderne permet d'aborder par le canal des représentations symboliques le délicat problème de l'originalité esthétique des productions socialistes. Dans un dix-neuvième siècle où l'émergence progressive de l'autonomie politique de la classe ouvrière n'a pas encore engendré de coupures irrémédiables entre la philanthropie sociale et le radicalisme politique, les Maisons du peuple sont un des lieux où se joue la difficile ambiguïté d'une « émancipation » du prolétariat tantôt confiée à une dynamique éducatrice, tantôt vouée à la mobilisation collective. L'architecture des Maisons du peuple s'ouvre à l'une par ses bibliothèques, ses salles d'exposition et de spectacle, et offre à l'autre les larges espaces où résonnent les meetings. Pour répondre à ce double appel, les bâtisseurs imagineront des formes et des techniques originales. Ils utiliseront les ressources les plus récentes de l'art de bâtir : le voile de béton armé, le verre et les métaux.

Par ailleurs, les Maisons du peuple s'inscrivent dans le réseau urbain comme les supports d'une monumentalité lourde de significations politiques. Selon les contextes locaux, les traditions constructives et les moyens des maîtres d'œuvre, elles adoptent tous les styles en vigueur pourvu qu'ils assument l'impact symbolique du bâtiment. Porteuses d'un nouvel « évangile social », les Maisons du peuple rivalisent ainsi avec les églises; elles se mesurent avec les Hôtels de Ville, les Maisons communales que la classe ouvrière souhaite investir.

C'est la diversité des Maisons du peuple que ce bel ouvrage illustré fait découvrir, des *mechanics institute* anglais aux *volkshaus*, aux *case del popolo* et aux réalisations suisses, belges et françaises. Elles ne présentent pas de plan ou de structure stable. Reste alors, comme l'écrivent les préfaciers, « *ce dénominateur commun d'un nouveau lieu investi par l'architecture pour la classe ouvrière politisée, dans une organisation spatiale et formelle inédite, qui décroïssonne les fonctions du théâtre, du café, de la tribune, de la bibliothèque, voire de l'atelier ou de l'école, et les projette dans une seule matrice architecturale, d'un type inédit* ».

P.A.

*Architecture pour le peuple, Maisons du peuple*, Bruxelles, A.A.M., 1984.

(6) Signalons encore « *L'histoire du socialisme dans les Fédérations* », onze monographies publiées par Présence et Action Culturelle, Bruxelles, 1985, 350 F le volume.

# L'argent du PSC-CVP

par Peter Franssen et Ludo Martens

On n'oserait pas parler de transparence à propos du financement des partis politiques. La tentative de Franssen et Martens (entreprise d'abord en néerlandais) vise donc à briser une certaine opacité, et c'est salutaire.

Deux parties à ce livre, dont le fil conducteur est un homme, Auguste Cool, qui fut président de la CSC, mais aussi trésorier-adjoint du PSC-CVP.

Dans un premier temps, les auteurs retracent la carrière de Cool — prudemment louvoyante pendant la Seconde guerre mondiale — puis participant pleinement dès l'après-guerre (quand il est devenu le n° 1 de la CSC) à la croisade anticommuniste de l'époque.

« Maintenant que la situation internationale est à nouveau tendue à l'extrême et que nos pays doivent engager la lutte contre les tentatives de sabotage de la nouvelle cinquième colonne, je forme les vœux les plus ardents pour la croissance et l'épanouissement de vos organisations qui sont en fait le barrage le plus solide contre la marée communiste qui s'annonce menaçante », déclare-t-il en 1950 devant un congrès international des syndicats chrétiens.

Atlantiste convaincu, il voyagera beaucoup — notamment pour soutenir des scissions syndicales inspirées par les Américains. De plus, ses contacts, ses amitiés, ses fréquentations dans le monde des affaires sont assez impressionnantes pour un dirigeant d'une organisation ouvrière. En 1964, il accepte une mission de conseiller syndical au Sud-Vietnam. Auparavant, il avait — avec quelques autres — contribué à maintenir l'ordre colonial dans un autre pays du tiers-monde : le Congo belge. Franssen et Martens soulignent l'excellence des relations que Auguste Cool avait nouées après 1960 avec Mobutu.

Dans la seconde partie du livre, c'est le Cool trésorier-adjoint du CVP-PSC qui nous est présenté. Il est l'adjoint avec Fernand Nédée, de Raymond Scheyven et ces messieurs s'affairent à la collecte de fonds pour les campagnes électorales de 1977 et 1978. Ici, tous les personnages sont succulents, et les documents plus qu'éloquents.

« Je serais particulièrement heureux si vous vouliez bien vous assurer que la contribution de la firme Ackermans est bien de 1 million et celle de la firme Van Hool de 500.000 F (...). Les électriciens qui m'avaient remis aux dernières élections 2,5 millions et qui avaient promis de majorer cette somme cette fois-ci ne me remettent qu'un million ». « Je me rendrai ou je serai reçu en audience par Mgr. Desmedt qui met dit-on, serait disposé à m'accorder cette fois 1 million contre 500.000 F aux élections passées. Je reçois pour l'instant un chèque de 100.000 F provenant des sœurs de la charité ». Ces textes percutants sont de R. Scheyven, administrateur de sociétés, député, ministre.

Le lecteur apprend comment ne pas payer en campagne électorale la TVA, comment l'enseignement catholique est appelé à contribuer à

raison de 2 F par élève pour les gardiennes et primaires et 3 F pour le secondaire dans l'arrondissement de Courtrai.

On reste parfois ébahi par le côté direct, sans gêne, cru de ces appels et de ces récoltes. Mais en fait le but de l'ouvrage n'était pas celui-là, il est affirmé clairement par les auteurs : pourquoi les dirigeants de la CSC lors des mouvements sociaux se rangent-ils du côté du patronat ? « Il semble en effet incroyable que certains dirigeants syndicaux puissent tirer dans le dos de leurs propres membres et casser les reins de leurs délégués. Pour qui travaillent en définitive ces dirigeants ? Qui représentent-ils finalement ? »

Si tel est le but de l'ouvrage, le lecteur restera sur sa faim. L'analyse du mouvement ouvrier chrétien et de son syndicalisme, dans toute sa complexité et dans toutes ses contradictions n'est nulle part esquissée. Par contre, il est intéressant de découvrir certains aspects de la vie d'un président de la CSC...

La partie du livre sur le financement du PSC-CVP est sans doute celle qui marquera le plus le lecteur.

La question du financement des partis politiques rebondira-t-elle après la prochaine campagne électorale ?

**Jean-Michel DE WAELE**

*Editions EPO - 208 pages - 1985 - 498 F.*

# La puissance militaire de l'Union soviétique

par Xavier Zeebroek

Le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix) vient d'éditer sa première étude systématique des forces armées soviétiques, sous la forme d'un dossier de 69 pages. Xavier Zeebroek, l'auteur du document, a adopté pour mener cette analyse, une démarche originale par rapport à ce qui est publié généralement sur ce sujet en Occident. Dans l'effervescence du débat sur les missiles, mais bien au-delà également, voici un ouvrage que l'on consultera avec grand intérêt et conservera soigneusement.

Si ce dossier comporte quelques tableaux chiffrés reprenant l'essentiel des données relatives aux forces militaires soviétiques, considérées comme fiables par les experts au plan international, l'intérêt principal de ce document réside dans l'analyse structurelle que l'auteur a choisie (force par force, commandement par commandement), plutôt que d'appliquer la typologie occidentale classique en matière d'armements.

Cette analyse permet de mieux saisir les réalités profondes et paradoxales du système de défense soviétique, et l'auteur expose — sans toutefois la justifier à aucun moment — la perception par l'URSS de la menace pesant sur elle, ainsi que les moyens mis en œuvre pour la contrer.

L'auteur montre par exemple comment la menace nucléaire américaine après Hiroshima, puis le propre développement des moyens de dissuasion soviétiques (les bombes nucléaires et les fusées intercontinentales) ont radicalement bouleversé la structure de l'Armée rouge telle qu'elle était issue de la Deuxième guerre mondiale, en faisant apparaître deux nouvelles branches stratégiques autonomes (la Force des fusées stratégiques et la Défense aérienne du territoire) qui se sont rapidement assurées — en temps de paix comme en temps de guerre — les toutes premières places de la hiérarchie militaire. Les autres forces (la pléthorique Armée de terre en premier lieu) n'ont vu leur rôle confirmé qu'en ayant recours progressivement aux mêmes armes qui avaient assuré le succès des nouvelles venues.

« Le résultat (de ce développement) est à la fois une surcapacité dissuasive à tous les niveaux et le recours forcené aux missiles même pour des missions où la lourdeur de leur emploi (compte-tenu de leur retard technologique) compromet leur efficacité », observe X.Z. A cet égard, l'auteur fait état de données révélatrices sur les scores réalisés par les « redoutables » missiles anti-aériens SAM, lors de conflits réels, comme au Vietnam ou au Proche-Orient. Avec un avion américain abattu pour 60 missiles tirés, l'efficacité au combat de tels engins se compare à peine à celle des canons anti-aériens à tir rapide.

Cette pré-éminence des forces stratégiques dans le système de défense soviétique permet dès lors de mieux comprendre l'obstination de Moscou à vouloir l'arrêt des recherches et développements en matière de défense anti-missiles (le programme américain IDS en particulier).

Au cours de son analyse des différentes forces armées de l'URSS, l'auteur s'attache également, au-delà des données brutes, à distinguer ce qui est directement opérationnel et capable de concurrencer valablement les forces de l'OTAN et des autres alliés occidentaux des Etats-Unis qui disposent le plus souvent d'un avantage technologique déterminant, des forces de complément dont la mobilisation, permettant en principe d'aligner des effectifs imposants, exigerait en fait la mise en œuvre de moyens énormes, que l'étendue du territoire et la faiblesse des moyens logistiques et de communication rendent tout théoriques en cas de conflit.

A cet égard, en ce qui concerne les forces conventionnelles, on s'aperçoit que l'URSS oppose une prédominance, numérique en tout cas, aéro-terrestre sur tout le continent eurasiatique (dont l'URSS fait partie), face à la maîtrise américaine de l'espace aéro-naval qui lui permet le contrôle mondial des océans. Le développement récent de la marine soviétique est encore loin de briser cette logique, car elle serait bien en peine de soutenir une campagne prolongée en dehors de ses bases de ravitaillement dont certaines sont prises par les glaces durant une bonne partie de l'année, les autres voyant leur accès contrôlé par

des forces hostiles (Baltique, Méditerranée). D'autre part, l'URSS en est encore à construire son premier véritable porte-avions.

Finalement, qu'est-ce qui motive cette énorme peur de l'Armée rouge que l'on entretient si bien depuis le fameux discours de P.H. Spaak ?

X. Zeebroek avance une conclusion qui ne manque pas d'intérêt : « Ce qui provoque beaucoup d'évaluations exagérées ou ce qui rend la plupart des scénarios peu crédibles en ce qui concerne l'URSS, c'est l'hypothèse tenace selon laquelle tous les aspects de la vie politique, économique et militaire font partie d'un grand dessein général, parfaitement au point et mis en œuvre avec une résolution implacable. Cette candeur, cette foi inébranlable en la cohérence de la politique soviétique et de son armée permet toutes les simplifications confortant nos idées reçues. En cette matière, on trouve parfois d'étonnantes convergences d'intérêt entre Américains et Soviétiques. Tous deux veulent nous faire peur : l'un pour servir son propre programme d'armement, l'autre pour dissimuler son retard technologique » (et sa propre peur sans doute).

## C. LEGROS

*Dossier « notes et documents », GRIP, n° 79-80, Mai 1985.*

# La Chine populaire

par Alain Roux

La Chine est à la mode. Hommes d'affaires, hommes politiques, touristes, reporters se bousculent au portillon de l'Empire céleste. Les raisons de cet engouement sont fort diverses : attrait d'un marché d'un milliard d'habitants, fascination d'une culture millénaire, espoir de damer le pion à l'URSS, perspective de créer ou de consolider des relations bilatérales fécondes, snobisme, intérêt pour une expérience socialiste tumultueuse...

Avec Jacques Moins, j'ai eu l'occasion, grâce à une invitation du Parti communiste chinois, de passer trois semaines en Chine en juillet. Je ne suis pas tentée au terme de ce séjour, cependant très dense, de tenir sur la Chine des propos définitifs. Mais je saisis l'occasion qui m'est ainsi donnée pour recommander la lecture d'un livre qui ne doit rien à la mode, « La Chine populaire » d'Alain Roux, dont j'apprécie davantage encore la richesse après mon périple là-bas.

Un témoignage personnel me paraît néanmoins permis.

On se plaît souvent à souligner que la Chine est dirigée par des vieillards mais peu de pays font preuve, je crois, d'autant de dyna-

misme, relèvent autant de défis et assument autant de risques calculés. Défi économique avant tout : il s'agit de rattraper le retard dans le développement des forces productives, tout en consolidant les fondements du socialisme. Et la « révolution culturelle », désignée aujourd'hui comme « dix années de désastre », n'a pas peu aggravé le retard et rendu plus impératif ce défi. Déjà des progrès sont mesurables à la campagne, où se déroule une opération étonnante : essor de la productivité agricole et, en parallèle, utilisation sur place à des fins industrielles d'une main d'œuvre devenue excédentaire. L'ouverture vers le monde extérieur et singulièrement vers le monde capitaliste; la place reconnue à l'autonomie de gestion des entreprises, à la notion de rentabilité; la volonté d'assouplir la planification — tout cela comporte des risques. Mais les dirigeants chinois les assument et s'en expliquent.

Défi démographique aussi : faire accepter et appliquer le contrôle des naissances, la famille d'un seul enfant, alors que 80 % de la population vivent encore à la campagne, où la tradition des familles nombreuses est si profondément ancrée, c'est une entreprise gigantesque mais qu'il n'est plus possible d'ajourner.

Défi politique (peut-être en partie gagné déjà ?) : cerner les lourdes responsabilités de Mao dans le culte dont il a été l'objet et surtout dans le drame des années 66-76, sans pour autant le rejeter dans les ténèbres extérieures. Le bilan critique de l'œuvre de Mao Zedong n'est sans doute pas terminé, mais il révèle dès à présent une volonté peu commune d'affronter les réalités.

Ces réalités sont extrêmement complexes et une vie ne suffirait pas à lire tout ce qui a été écrit sur la Chine, depuis la dynastie Shang jusqu'au dernier congrès du PCC. Comme on ne dispose généralement que d'une vie, l'ouvrage d'Alain Roux, sinologue français, constitue un outil utile et de qualité. Un de ses mérites majeurs est de nous aider à abandonner l'eurocentrisme qui nous conditionne et nous empêche l'intelligence de la Chine.

Certes, les dates qui balisent ce livre sont 1949-1984. Mais l'auteur n'évacue pas le passé de la Chine populaire, il analyse avec finesse ce qui dans ce passé pèse sur le présent. C'est par exemple, le rythme des travaux et des jours, le calendrier des fêtes, celui des peurs et des émotions populaires qui, observe-t-il, lui semblent proches de l'univers mental des paysans français de l'Ancien Régime. Du reste, l'outillage paysan est encore bien souvent digne du 18<sup>e</sup> siècle. Alain Roux prend en compte l'héritage du confucianisme et les règles de la vie sociale qui en portent l'empreinte. Des règles qui, « malgré bien des aspects authentiquement novateurs de l'enseignement de Confucius », inculquent finalement « la soumission du fils au père, de la femme au mari, du cadet à l'aîné, de tous au Prince ». On est tenté de faire crédit à Roux quand il observe que l'héritage confucéen ne prépare guère à un climat démocratique. Il ajoute, pour caractériser l'univers mental des Chinois, la persistance jusqu'aux années 40/50, d'une peur terrible : la peur de la catastrophe, famines, inondations, sécheresse, typhus, etc. Et d'ajouter : « La Chine d'aujourd'hui n'a rien du paradis, mais la Chine d'avant 1949 avait bien des traits de l'enfer ». On devine ainsi l'ampleur du terrain laissé au volontarisme, à l'utopisme pour conjurer les peurs...

Sur les longues marches du PCC, sur les détours d'une quête ina-

chevée — celle d'un socialisme à la chinoise — sur les conquêtes irréversibles de la République populaire, sur les grands dossiers actuels, l'ouvrage de Roux fournit des faits, des chiffres, des références bibliographiques, des commentaires prudents.

Ces grands dossiers actuels, ne l'oublions pas, concernent un milliard d'hommes et de femmes — et aussi toute la planète. Car plus que jamais, il faudra compter avec la Chine dans les problèmes du tiers monde, de la paix, de la guerre, du désarmement. S'il reste à nos yeux bien des obstacles à franchir, il est évident que les choses bougent à ce niveau aussi...

Trois mots encore pour évoquer la grâce irrésistible des enfants chinois, le raffinement de la cuisine — si diverse de Pékin à Guilin — et le choc inoubliable de certaines découvertes, telles ces milliers d'hommes et de chevaux exhumés près de Xian après un séjour souterrain de 23 siècles.

### Rosine LEWIN

Alain Roux « *La Chine populaire* » - 2 tomes aux Editions sociales, Collection Essentiel - 790 pages - 105 FF.

#### A NOTER...

Dans l'article paru dans les CM de juin et intitulé « Travail social et syndicalisme : rencontre sur fond de crise », Jean-Pierre Keimeul écrivait que l'Ecole Ouvrière Supérieure est la seule école sociale du pays qui permette des études en cours du soir.

L'Institut supérieur de formation sociale de la rue de la Poste à Bruxelles nous a fort courtoisement fait observer que lui aussi organise en plus de la formation en cours du jour, une formation « en horaire décalé de 17 h à 21 h ».

Voici réparée cette erreur involontaire.

# EN REVUE

## ACTUALITE-SANTE

« Actualité-Santé », publiée par le Germ, avait consacré un numéro double spécial — en décembre-janvier, au souvenir de Willy Peers. Un numéro qui avait réussi à mettre en évidence, avec une affectueuse probité, les aspects si divers de la personnalité de notre ami.

Cette fois-ci, « Actualité-Santé » apporte quelques informations sur les objectifs et les projets d'une association présidée par Christine Peers, la Fondation Willy Peers. Cette Fondation ne borne pas son objet à la défense de la mémoire du gynécologue disparu. Elle entend contribuer à la promotion d'une politique de santé publique, à la définition d'une nouvelle éthique de santé, à affirmer sa solidarité avec ceux qui — en raison de leurs engagements en matière de santé — sont frappés par la répression, à œuvrer à l'émancipation de la condition de la femme et pour une parenté responsable.

Dans cette même livraison de juin-juillet 1985, « Actualité-Santé » fournit deux dossiers importants et bien faits : le premier s'intitule « Que peut la médecine contre l'apocalypse nucléaire ? », le second décrit et commente le conflit qui ravage depuis plus d'un an l'Institut A. Gailly à Charleroi.

*Germ, rue du Gouvernement provisoire, 29 - 1000 Bruxelles - Tél. 02/219.67.66. Abonnement annuel à Actualité-Santé : 550 F - Le numéro de juin-juillet : 75 F.*

## CRITIQUE REGIONALE

Ce numéro 13 de Critique régionale, qu'édite l'Institut de sociologie de l'ULB, rend compte de quelques recherches sur les problèmes de l'emploi. Et comme l'indique Mateo Alaluf dans un texte de présentation, la revue tente d'*approfondir des singularités*.

Robert Tollet compare la structure de

l'emploi européen en 1982 et celle des USA en 1960; il montre les formes différentes que revêt la crise ici et là — si l'emploi industriel reste stable aux USA, il s'est liquéfié en Europe, mais la tertiarisation croissante est un trait commun aux deux économies.

Danièle Linhart observe qu'en France les employeurs s'efforcent de jouer sur le temps de travail, à la fois en privilégiant l'emploi précaire et en « modulant » la durée de travail des travailleurs encore stables. Cette action patronale masque, selon D.L., une recherche de l'intensification du travail. La sociologue française s'inquiète de l'« inconfort » ressenti par les syndicats, face à l'attitude patronale, mais elle estime que les travailleurs qui se sont aménagés une certaine zone d'autonomie, parviendront à sauvegarder une relative « réappropriation » de leur temps de travail.

Deux auteurs s'attachent aux spécificités de l'emploi des femmes. Pierre Desmarez analyse la dispersion/concentration de la main d'œuvre féminine par secteurs; Géry Coomans retrace le retour des femmes mariées au foyer dans les années trente. Enfin, Marcello Ossandon et Pol Dupont se sont livrés à une radioscopie de l'emploi des enseignants, qui montre avec cruauté combien l'enseignement est touché par la crise.

*Critique régionale, rue des Canonnières 12 - 1400 Nivelles -300 F le N°. Abonnement annuel (4 numéros) 1.100 F.*

## BULLETIN DE LA FAR

Dans son n° 150, le Bulletin de la FAR nous offre ses rubriques habituelles. Mais l'essentiel de cette livraison est fait de la deuxième partie du « Dossier rouge de la sidérurgie Wallone » promise depuis décembre 83 (n° 138). La première partie avait dépeint le contexte économique dans lequel les diffi-

cultés de ce secteur étaient apparues et l'importance de ce dernier dans le monde de l'emploi.

Aujourd'hui, la FAR estime que le moment est venu d'arrêter un premier bilan de la restructuration. Celui-ci est, bien sûr, négatif, l'aveu en est fait d'emblée : « une importante bataille industrielle a été perdue » même si la lutte des travailleurs a permis de limiter certains dégâts. Dominique Dauby s'attache, dès lors, à dire les agressions et les désertions qui ont rendu cet échec possible.

Evouant, tout d'abord, la dimension internationale de la crise sidérurgique, l'auteur rappelle les initiatives prises, dès 1976, par la Commission européenne pour réorganiser le secteur en proie aux conflits désordonnés de la concurrence : prix planchers, quotas de production, conditions pour les aides apportées par les Etats à leur sidérurgie. Mais des rapports de forces politiques et économiques existent au sein de cette Commission et ses membres en viennent à conclure des accords qui favorisent les grands pays exportateurs aux dépens des petits, dont la Belgique. Des rapports de forces gouvernent également les relations entre Américains et Européens à l'avantage, bien sûr, des premiers qui, en matière sidérurgique, ont choisi de sacrifier les intérêts du Vieux Continent à ceux de certains pays nouvellement industrialisés.

D.D. en vient alors à la gestion belge de la crise sidérurgique dont elle rend compte en trois analyses. La première est consacrée aux chassés-croisés auxquels se sont livrés les holdings financiers et le gouvernement entre la première conférence de l'acier en 77 et la naissance de Cockerill-Sambre en 81. Nous y redécouvrons sans surprise l'astuce dont savent faire preuve les holdings lorsqu'il s'agit de se soustraire à leurs obligations et la serviabilité que leur témoignent, en cette occasion, les pouvoirs publics subjugués par le capital.

La deuxième analyse examine les péripéties qui ont entouré la création puis la régionalisation des secteurs nationaux. L'exposé de D.D. s'appuie sur une idée fort simple : l'Etat belge est dominé par la droite flamande et cet « Etat national flamand » ne souhaite rien moins que la mort de la sidérurgie wallonne, au grand bénéfice de Sidmar-Arbed. La notion même de secteurs nationaux n'était déjà qu'une concession faite à ces appétits puisqu'il s'agissait d'obtenir que l'aide publique à Cockerill soit l'occasion d'une aide comparable, d'abord à la seule sidérurgie, puis à d'autres secteurs économiques performants de la région flamande.

Mais lorsque les deux bassins wallons fusionnent et donnent naissance à Cockerill-Sambre, les Flamands s'inquiètent du « gouffre financier » que représente le sauvetage de CS et réclament, par le biais de la proposition Van Den Brande, une mini-régionalisation qui laisse les Wallons seuls avec CS mais ne leur donne pas les moyens de financer la restructuration de celle-ci ni, a fortiori, la reconversion économique de leur région.

L'Interrégionale wallonne de la FGTB puis le Conseil régional wallon de la CSC réclament une régionalisation étendue aux infrastructures, au crédit, à l'énergie, à la recherche scientifique... Cependant, l'accord gouvernemental du 26 juillet 83 qui met fin, pour l'essentiel, aux « tribulations » de la régionalisation des secteurs nationaux, est plus proche de la proposition Van Den Brande que des volontés syndicales. Les ministres wallons « ont tout abandonné ».

Le plan Gandois, objet de la troisième analyse, consacre lui-aussi la suprématie flamande, montre la FAR. Mais n'est-ce pas avant tout la suprématie de puissants intérêts financiers ?

On reconnaîtra qu'établir ainsi un bilan de la restructuration de la sidérurgie en une petite cinquantaine de pages tenait de la gageure; néanmoins,

on regrettera qu'une rapidité, parfois, dans l'argumentation ainsi qu'une hâte à en découdre avec les rivaux traditionnels de la FGTB donnent à certaines parties de ce travail une allure de plaider pro domo.

**M.P.**

*Bulletin de la Fondation A. Renard, 9 Place Saint-Paul, 4000 Liège — 88 pages — 200 F le N° double.*

## LA REVUE NOUVELLE

Des deux numéros d'été de la R.N., nous retiendrons surtout deux contributions, qui nous ont paru particulièrement intéressantes. C'est dans le numéro de juillet-août l'analyse que Daniel Grodos et René Tonglet font de l'action et du discours de « Médecins sans frontières », et dans le numéro de mai-juin les propos de Jean Nizet sur « La restauration à l'école ».

Frappé par la multiplicité des attaques, parfois virulentes, contre l'école — présentée comme agonisante ou morte, Jean Nizet relève des convergences mais aussi des contradictions dans le discours des Maschino, des Louis Michel et même des Jean-Pierre Chevènement. Si ces deux derniers s'accordent par exemple à voir dans la compétition (à divers niveaux) un facteur de motivation des élèves, ils ne s'accordent point sur l'ordre des priorités dans les savoirs qu'il conviendrait de transmettre. Mais dans l'ensemble, Jean Nizet estime que « les partisans de la restauration... se soutiennent plus qu'ils ne se combattent. » et il acte que ces « restaurateurs » ont le vent en poupe. Ce succès n'est pas fortuit : le débat sur l'école s'insère dans un débat beaucoup plus large qui porte finalement sur « la question du mode de production des formations », service public ou entreprise privée. Pour J.N., le discours de la restauration s'explique par la combinaison de quatre logiques sociales : l'extension des valeurs de liberté et de compétition, une logique de défense de l'école contre les savoirs diffusés en dehors d'elle, la recherche de nouvelles stratégies de contrôle des

élèves, la contestation par les enseignants de leur dépendance par rapport aux administratifs et aux professionnels. Et Nizet de plaider pour une réponse critique et collective des enseignants, face aux défis des « restaurateurs ».

Grodos et Tonglet, deux médecins, sont très conscients de la charge symbolique assumée par « Médecins sans frontières » ; ils savent que poser des questions au sujet de leur activité peut paraître sacrilège, tant est puissante la déduction exercée par MSF sur l'opinion publique. Et cependant ils s'interrogent, d'abord sur cette séduction et ses moyens, ensuite sur les mérites et les ambiguïtés de l'entreprise. C'est une démarche salutaire. Car à y regarder de près, l'aplomb de « Médecins sans frontières » est considérable, singulièrement en matière publicitaire. Or, cet aplomb et cette pub masquent une série de problèmes. D'abord, l'image forgée par MSF tend à faire croire qu'à eux seuls ces médecins-héros occupent tout le terrain de l'action médicale et sanitaire dans le tiers-monde. De plus, leur style de travail, toujours braqué sur l'urgent et le spectaculaire, fausse la vision de l'aide au tiers-monde : Grodos et Tonglet montrent qu'en fait l'action de MSF ne relève pas de la coopération. Et ils plaident pour une réflexion (urgente) sur l'importance d'une politique de coopération à long terme, et, en particulier dans le domaine sanitaire, sur l'importance des soins de santé primaires.

Démonstration tout à fait attachante, parce qu'elle procède d'une expérience concrète de praticiens qui savent (notamment) que les progrès en santé publique ne se conquièrent pas à coup d'implantations de cœurs artificiels. On notera par ailleurs que la branche belge des Médecins sans frontières est en désaccord avec la création en France de « Liberté sans frontières », une organisation politique qui ne peut qu'aggraver les ambiguïtés de MSF.

**R.L.**

*La Revue nouvelle - 3 rue des Moucheron - 1000 Bruxelles. 190 F le numéro double.*

**Les « Cahiers marxistes » sont déposés dans les librairies suivantes :**

**DU MONDE ENTIER**

rue du Midi 162  
1000 Bruxelles

**CERCLE D'ÉDUCATION  
POPULAIRE**

rue des Deux Eglises 128  
1040 Bruxelles

**F.N.A.C.**

City II, rue Neuve  
1000 Bruxelles

**LA RABOUILLEUSE**

chaussée d'Ixelles 221  
1050 Bruxelles

**PRESSES UNIVERSITAIRES  
DE BRUXELLES**

av. Paul Héger 42  
1050 Bruxelles

**LE LIVRE ROUGE**

bd Lemonnier 171  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE CORMAN**

rue Ravenstein 28-30  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE LEFÈBVRE**

rue des Colonies 7-9  
1000 Bruxelles

**TROPISMES**

Galerie des Princes 5-11  
1000 Bruxelles

**LIBRIS - 44**

Passage 44 (bd. Botanique)  
1000 Bruxelles

**LIBRAIRIE BIBLIO**

rue de la Régence 53  
4000 Liège

**LIBRAIRIE ANDRÉ LETO**

rue d'Havré 9  
7000 Mons

**KRITAK**

Vesaliusstraat 1  
3000 Leuven

**LIBRAIRIE DÉRIVE**

rue des Augustins 17  
5200 Huy

**CLUB ACHILLE CHAVÉE**

rue Hamoir 25  
7100 La Louvière

**L'ÎLE LETTRÉE**

faubourg d'Aréval, 2  
6720 Virton

## URGENT

Cahiers marxistes recherchent  
personnes sérieuses et avisées  
(hommes / femmes)  
pour abonnement annuel

Cet abonnement est peu coûteux :

**700 F l'an - 350 F pour les moins de 25 ans**

N'hésitez pas et versez tout de suite 700 F

au CCP 000-0188745-80

de la Fondation J. Jacquemotte, 1000 Bruxelles.